

Français langue étrangère et seconde

Roselyne ROESCH et Rosalba ROLLE-HAROLD

LA FRANCE

au quotidien

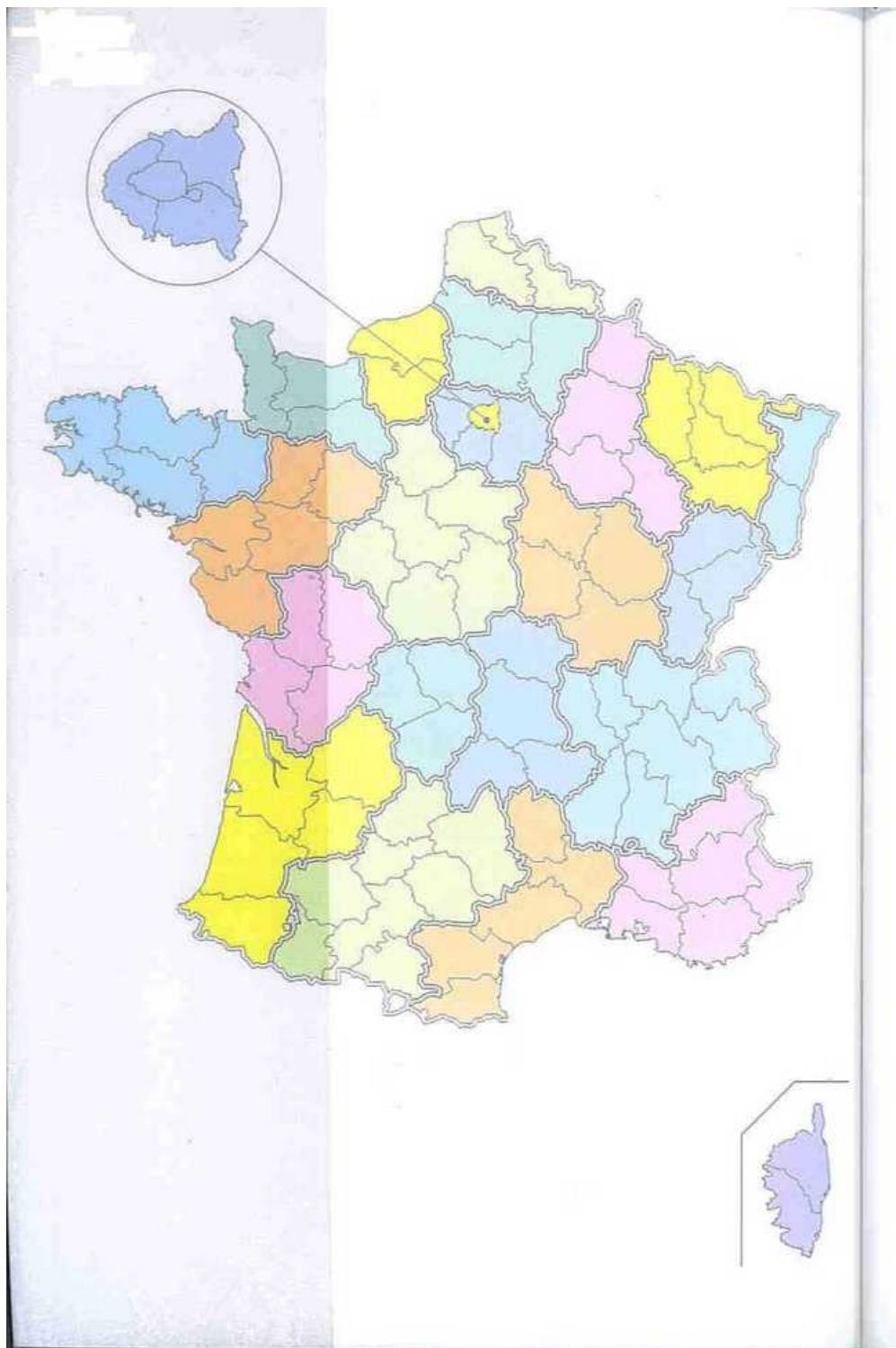
2^e édition



PUG

B1 - B2

Cadre européen
commun de référence



FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Roselyne ROESCH
Rosalba ROLLE-HAROLD

Professeurs certifiés
Enseignantes de langue et de civilisation
Université Stendhal-Grenoble 3

LA FRANCE *au quotidien*

Préparation au DELF

Presses universitaires de Grenoble

2004

Nous remercions Marie-Laure Chalaron, enseignant à l'université Stendhal-Grenoble 3, pour sa précieuse collaboration.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans la complicité des administrations, des collectivités, des associations et des entreprises qui ont bien voulu mettre à notre disposition de nombreuses illustrations provenant de leur documentation, de leur photothèque ou de leurs archives. Que tous trouvent ici le témoignage de notre profonde gratitude et lisent le crédit photographique, en fin d'ouvrage, comme l'expression des vifs remerciements que nous adressons à chacun.

Conception et réalisation : Xavier Casanova
Iconographie : Joëlle Cohen

Achevé d'imprimer par PRÉSENCE GRAPHIQUE
2 rue de la Pinsonnière - 37260 MONTS
N° d'imprimeur : 050723893-100

Imprimé en France Mai 2007

© Presses universitaires de Grenoble, 2004
BP 47 - 38040 GRENOBLE CEDEX
Tél : 04 76 82 56 52
Fax : 04 76 82 78 35
E-mail : pug@pug.fr
Web : www.pug.fr

ISBN 2-7061-1239-5

Toute reproduction ou traduction, même partielle, par tous procédés et en tout pays, faite sans autorisation préalable de l'éditeur est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf. : loi du 11 mars 1957.

PRÉSENTATION

Le public

Étudiants de français langue étrangère de niveau B1 à B2, adultes en formation, tout public intéressé par le mode de vie des Français.

Les objectifs

Permettre une approche concrète de la vie quotidienne en France, donner des repères pour mieux comprendre la société française actuelle, apporter des informations pratiques.

Mettre en évidence des comportements typiquement français.

Faire acquérir le lexique propre aux thèmes abordés.

Fournir aux enseignants un support pédagogique complémentaire à l'utilisation d'une méthode ou d'un livre de grammaire

Le contenu

Douze dossiers thématiques : le calendrier, la famille, les habitudes alimentaires, la santé... donnant des informations sur les habitudes et les comportements des Français

Au fil de ces dossiers des rubriques : « Le saviez-vous ? », « Comment dire ? », « Comment faire ? », « Pour en savoir plus ».

Des articles de presse, des extraits de poèmes, de chansons, des anecdotes, des proverbes en rapport avec les différents thèmes.

Des exercices et des corrigés pour s'auto-évaluer.

Une iconographie originale pour illustrer les dossiers.

Sommaire

La France : Présentation générale	4
Le calendrier	12
La famille	20
La table	28
La santé	40
Les loisirs	48
L'argent	58
Se loger	64
Se déplacer	70
Jusqu'au bac	78
Après le bac	88
Au travail	94
Informations pratiques	102

La France : présentation générale

Carte d'identité

Nom : France
Forme : Hexagonale
Superficie : 550 000 km²
Nombre d'habitants : 60 000 000
Capitale : Paris
Climat : tempéré
Drapeau : Tricolore (bleu, blanc, rouge)
Hymne : La Marseillaise
Devise : Liberté, Egalité, Fraternité
Emblèmes : Le coq, Marianne

La France s'inscrit dans un hexagone. Aucun point du territoire n'est à plus de 500 km d'un rivage et aucun point n'est à plus de 1 000 km d'un autre. Il est possible, en voiture comme en train, de traverser la France du nord au sud et d'est en ouest en moins d'une journée.

La France est le seul pays européen ouvert à la fois sur la mer du Nord, la Manche, l'océan Atlantique et la Méditerranée.

1 Luchon : la vallée du Lys



LE SAVIEZ-VOUS ?

• Quelle est la différence entre un fleuve et une rivière ?
Un fleuve se jette dans la mer ou l'Océan et une rivière se jette dans un autre cours d'eau.



2 Et à Paris, coule la Seine.

Le relief

C'est grâce au mont-Blanc (4 807m) que la chaîne des Alpes détient le record d'Europe de hauteur. On trouve, dans les Alpes, 5 sommets à plus de 4 000 m d'altitude et 300 km² de glaciers.

Le Massif Central regroupe les plus anciennes montagnes : le point culminant est à 1 886 m et on y trouve des volcans (éteints).

Le Crêt de la Neige atteint 1 718m dans le Jura.

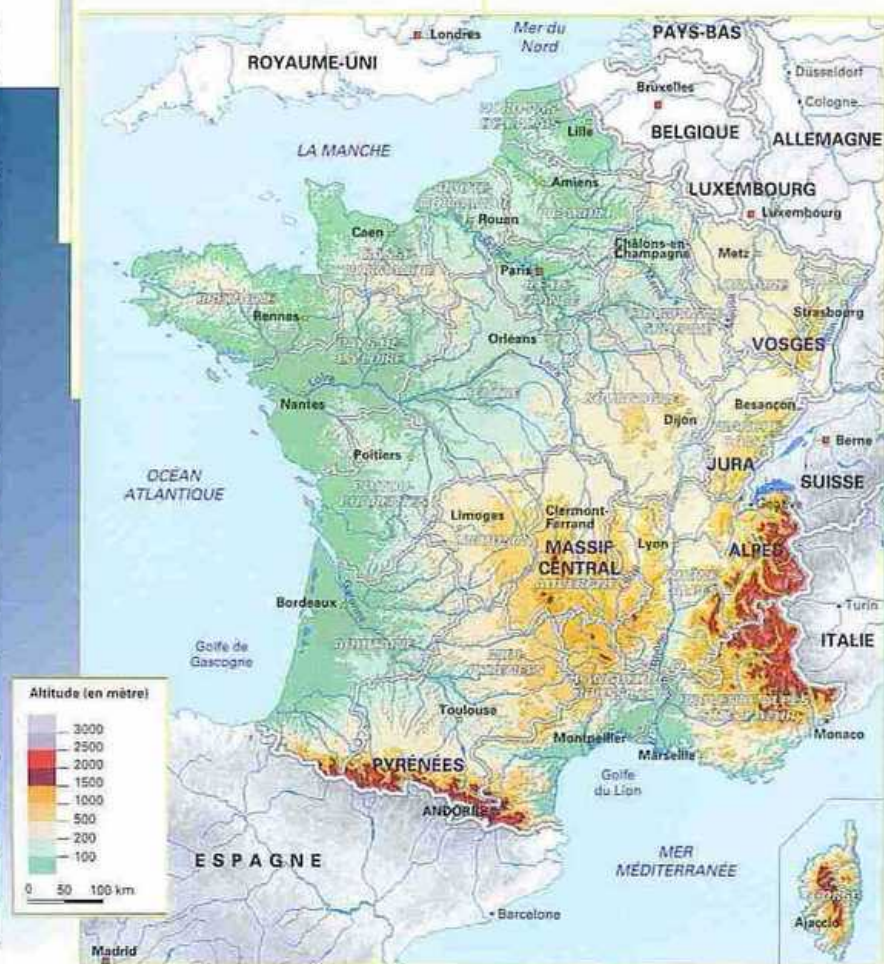
Le ballon de Guebwiller (1 824 m) est le plus haut sommet des Vosges.

Le point le plus élevé des Pyrénées françaises est le pic Vignemale (3 298m).

Les cours d'eau

Sur les cinq grands fleuves que compte la France, seules la Seine et la Loire coulent entièrement sur le territoire français.

Le Rhône prend sa source dans un glacier suisse, la Garonne dans les Pyrénées espagnoles et la plus grande partie du cours du Rhin se situe hors des frontières de la France (Suisse, Allemagne, Pays-Bas).



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le climat

Le climat de la France métropolitaine est tempéré et les températures sont modérées: les moyennes annuelles sont de 10° au nord et de 15° au sud ce qui n'empêche pas les températures extrêmes (- 30° en Alsace et 40° à Toulouse).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les noms des départements sont toujours des noms de rivière ou de montagne.
- La taille des départements est semblable (6 100 km²).
- Le chef-lieu est situé de telle sorte que l'on pouvait s'y rendre à cheval en une journée de n'importe quel point du département.

L'organisation administrative

La France compte 96 départements et 22 régions en métropole et 4 départements d'outre-mer qui sont autant de régions. Le découpage départemental est le fait de la révolution et sa réalisation date de 1790. Les départements sont numérotés en fonction de leur ordre alphabétique (sauf pour l'île de France et le territoire de Belfort).

Ces numéros apparaissent sur les plaques minéralogiques des voitures et constituent une partie du code postal.

Le découpage régional existe dans les faits depuis 1962.

Langue française
et francophonie

On parle français au-delà des frontières de la France.

Le français est la langue officielle du Luxembourg, de Monaco et d'Andorre et d'une partie de la Belgique, de la Suisse et du Canada : c'est également la langue officielle d'une trentaine de pays d'Afrique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Depuis 1635, l'Académie française fondée par Richelieu, fixe la langue, codifie l'orthographe et rédige un dictionnaire (8 éditions).

L'apparence physique des Français

Les Français mesurent, en moyenne 1,76 m pour 74 kg et le poids moyen des Françaises est de 61 kg pour 1,65 m.

55 % des Français ont les yeux foncés (en général marron), 31 % bleus ou gris-bleu, 14 % gris.

Les Français sont les plus gros consommateurs de cosmétiques d'Europe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Records d'Europe

- Le passeport français est le plus cher d'Europe (60 €).
- L'agglomération parisienne est la plus grande agglomération européenne (9,3 millions d'habitants).
- La France est le pays d'Europe qui possède le plus de communes (37 000, presque autant que l'ensemble des communes européennes).
- Les fonctionnaires sont plus nombreux en France que partout ailleurs en Europe.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- La lettre « e » est la plus utilisée : sauf dans un roman de Georges Perec intitulé « La Disparition » où cette lettre n'apparaît pas une seule fois !

POUR EN SAVOIR PLUS

Les Français adorent la météo

Les Français sont « accros » aux prévisions météorologiques : 76 % d'entre eux déclarent s'y intéresser quotidiennement.

- **En plus des bulletins** (journaux, radio, télé), ils ont passé, en 1998, 56 millions d'appels par téléphone à Météo France.

POUR EN SAVOIR PLUS

Combien ça coûte ? (au 1^{er} janvier 2004)

- 1 l de lait longue conservation : entre 0,75 € et 1,20 €.
- Une baguette de pain (200 g) : 0,75 €.
- Un café (petit expresso) dans un bar : environ 1,30 €.
- Un demi de bière, un jus de fruit dans un bar : 2,50 €.
- Un timbre (affranchissement pour la France et l'Europe) : 0,50 €.
- Un ticket de bus ou de métro (à l'unité) : environ 1,30 €.
- Une place de cinéma (plein tarif) : environ 8 €.
- Un quotidien national comme *Le Monde* : 1,20 €.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LA FRANCE D'OUTRE-MER

La France a conservé de son empire colonial un certain nombre de territoires dispersés aux quatre coins du monde : ce sont les DOM-TOM (prononcer [domtɔm]).

La Terre Adélie est un désert de glace inhabité et situé près du pôle Sud. Seuls quelques scientifiques y séjournent. La Terre Adélie fait partie des Terres Australes et Antarctiques Françaises.



Dans l'océan Pacifique : trois Territoires d'outre-mer

La Nouvelle-Calédonie, surnommée aussi le « caillou », est peuplée principalement par les Kanaks (peuple mélanésien) et les Caldoches d'origine européenne. Nouméa est la ville la plus importante.

La Polynésie française est composée d'un grand nombre d'îles paradisiaques dont la plus importante est Tahiti. La France a longtemps utilisé l'atoll de Mururoa pour y faire des essais nucléaires. Aujourd'hui, ces expériences sont abandonnées.

Wallis et Futuna sont deux petites îles d'environ 12 000 habitants.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans l'océan Indien

L'île de la Réunion est un département d'outre-mer. Cette île, déserte à l'origine, est aujourd'hui peuplée de 600 000 personnes environ. Saint-Denis en est la principale ville.

Mayotte est une collectivité territoriale où la langue française essaie de survivre.



1 En Nouvelle-Calédonie, des pins aux formes étranges.

2 À la Réunion.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Tous les Dom Tom sont des îles à l'exception de la Guyane et de Terre Adélie.
- Les îles les plus peuplées sont la Réunion et la Guadeloupe qui comptent respectivement 520 000 et 411 000 habitants

Dans l'océan Atlantique

Dans les Caraïbes, la Guadeloupe et la Martinique sont les îles principales de l'archipel des Petites Antilles. On y parle le créole, un mélange imagé de français, de dialectes africains, d'anglais le tout saupoudré de mots indiens, espagnols et portugais ! Les Français de métropole sont appelés les *z'orilles* et les descendants des premiers colons nés aux Antilles sont surnommés les *Békés*.

La Guyane: Ce département est situé en Amérique du Sud. La capitale, Cayenne, a été jusqu'en 1945 la ville où les bagnards étaient débarqués puis envoyés dans les îles proches.

Heureusement, aujourd'hui la Guyane est surtout connue pour la base de lancement de Kourou d'où la fusée européenne Ariane est lancée.

St-Pierre-et-Miquelon sont des îles situées dans l'Atlantique Nord, près du Canada. La population vit surtout de la pêche.



3 En Guadeloupe, le sourire des enfants.

POUR EN SAVOIR PLUS

- La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion sont des Départements d'Outre-Mer.
- Les Terres Antarctiques, Mayotte, la Polynésie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna sont des Territoires d'Outre-Mer.
- La Nouvelle-Calédonie a un statut particulier depuis 1989.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les DOM (Département d'Outre-Mer) sont des départements au même titre que ceux de la métropole. Leurs représentants élus siègent à l'Assemblée nationale.
- Les TOM (Territoire d'Outre-Mer) possèdent leur propre Conseil de gouvernement et une Assemblée élue.



4 Conseil régional et Conseil général pour les DOM, assemblée territoriale pour les TOM, l'administration de la France d'Outre-mer n'est pas simple... mais démocratique.

Le calendrier

ALMANAC

OU
CALENDRIER
POUR L'ANNEE

Mil six cens quatre-vingt-quatorze.

EXACTEMENT CALCULÉ
SUR L'ELEVATION ET LE MERIDIEN
DE PARIS.

Où sont marquées les Eclipses, le mouvement de la Lune, les changements de l'air, &c. avec les jours des Foires, le Journal du Palais, le départ des Couriers, la demeure des M. d'Église, & plusieurs autres particularitez.



A PARIS,

Chez LAURENT D'HOURY, rue S. Jacques,
devant la Fontaine S. Severin, au S. Esprit
à la Mairie.

C'est le calendrier grégorien, élaboré en 1582 sous l'autorité du pape Grégoire XIII qui est utilisé en France depuis cette époque. Il a remplacé le calendrier julien mis en place par Jules César en 45 avant J.-C. et qui comportait quelques imperfections.

1 à 4 Almanachs et calendriers.



Du jour de l'an à la Saint Sylvestre...

L'année commence le 1^{er} janvier (le jour de l'an) et se termine le 31 décembre (la Saint Sylvestre). Le calendrier des postes dont l'usage est généralisé donne le nom d'un saint pour chaque jour de l'année et c'est souvent parmi ces noms de saints que l'on choisit le prénom des enfants à venir. En réalité les Bénédictins de Paris ont établi en 1559 une liste de plus de 6 000 saints qui figurent dans le calendrier de l'Eglise.

Chaque individu, chaque métier, chaque corporation a son Saint Patron :

- St Christophe pour les automobilistes,
- St Valentin pour les fiancés,
- St Hubert pour les chasseurs,
- Ste Barbe pour les pompiers et les mineurs (ci-contre 3),
- etc.

L'almanach du facteur

Depuis le début du XVIII^e siècle, les facteurs avaient l'habitude d'offrir, au nouvel an, un calendrier. Il donnait de nombreuses informations sur le courrier mais aussi sur les jours de foires, les heures d'ouverture, de fermeture des postes de la ville (Paris), et des notions d'astronomie. C'est le 15 décembre 1849 que le directeur de l'administration générale des postes, autorise, pour la première fois, les facteurs à distribuer ces calendriers pour leur propre compte.

À partir de 1854, les calendriers sont distribués dans toute la France. C'est à cette date que les calendriers ont reçu l'appellation « d'Almanach des postes - Étrennes des Facteurs » et sont devenus des documents de service à l'usage du public : ils sont utilisés comme documents de référence.

On y trouve des cartes des départements concernés et certaines indications administratives. En 1880, le calendrier a changé d'appellation et est devenu « l'almanach des postes et télégraphes », puis prend le nom « d'almanach des P.T.T. » en 1945, avant de devenir « l'almanach du facteur » en 1989.

Plus communément appelé calendrier des postes il est proposé par les facteurs qui font du porte à porte à la fin de l'année dans leur secteur de distribution et qui reçoivent en échange des étrennes.

...les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas

Le calendrier comporte des fêtes civiles ou religieuses ; certaines de ces fêtes sont légales et ces jours-là, dits fériés, on ne travaille pas.

Il y a en France, en plus des dimanches, onze jours fériés. Certains ont des dates fixes, d'autres sont mobiles.

Le 1^{er} janvier : jour de l'an
Le lundi de Pâques
(mobile)

Le 1^{er} mai :
fête du travail

Le 8 mai :
armistice de 1945
L'Ascension
(mobile)

Le 14 juillet :
fête nationale

Le 15 août : l'Assomption

Le 1^{er} novembre :
la Toussaint

Le 11 novembre :
armistice de 1914

Le 25 décembre : Noël



JUILLET	AOÛT
1 M Thierry	1 S Alphonse
2 J Mathieu	2 D Julien-Esprit
3 V Thomas	3 L Lydie
4 S Florent	4 M J.-M. Vianney
5 D Antoine	5 M Abel
6 L Mariette	6 J Transfiguration
7 M Raoul	7 V Gervais
8 M Thibault	8 S Dominique
9 J Armandine	9 D Amour
10 V Ulrich	10 L Laurent
11 S Benoît	11 M Clément
12 D Olivier	12 M Clément
13 L Henri-Joseph	13 J Hippolyte
14 M FÊTE NATIONALE	14 V Evariste
15 M Donald	15 S ASSOMPTION
16 J R.-D. Mont-Carmel	16 D Anne
17 V Charlotte	17 L Hyacinthe
18 S Frédéric	18 M Helene
19 D Arsène	19 M Jean-Eudes
20 L Maria	20 J Bernard
21 M Victor	21 V Christophe
22 M Marie-Madeleine	22 S Fabrice
23 J Brigitte	23 D Rose de Lima
24 V Christine	24 L Barthélemy
25 S Jacques	25 M Louis
26 D Anne-Joachim	26 M Natacha
27 L Nathalie	27 J Monique
28 M Samson	28 V Augustin
29 M Marthe	29 S Sabine
30 J Juliette	30 D Pierre
31 V Ignace de Loyola	31 L Alphonse

LES FÊTES CIVILES LÉGALES

Le jour de l'an

Ce début d'année est souvent l'occasion d'une réunion familiale ou amicale autour d'un repas de fête qui varie selon les régions.

Le 1^{er} mai

C'est la fête du travail depuis 1947. Elle a pour origine le 4^e congrès des « Trade Unions » de Chicago en 1884 et a été adoptée en 1885 par le Congrès International Socialiste de Paris comme jour de revendication des travailleurs. La tradition veut que l'on offre du muguet (fleur de l'île de France) qui est un porte-bonheur.

Exceptionnellement, la cueillette et la vente du muguet sont libres ce jour-là.

3 Un 11 novembre.

Un détachement de la Garde Républicaine traverse Paris en grande tenue et à cheval. Il rejoint l'arc de triomphe de l'Étoile où sera célébrée la traditionnelle cérémonie du souvenir.



LE SAVIEZ-VOUS ?

• La Sainte-Barbe est un jour férié pour les mineurs. De même que le Vendredi Saint dans certaines localités de la Région Alsace-Lorraine.

Le 8 mai

C'est le jour anniversaire de la victoire de 1945 et de la fin de la 2^e guerre mondiale.

Le 14 juillet

C'est la principale des fêtes nationales, elle commémore la prise de la Bastille en 1789.

À Paris (en présence du président de la République) et dans les grandes villes, les militaires défilent. Le soir, on danse dans les rues et à la nuit tombée on tire des feux d'artifice. C'est la fête civile qui suscite la plus forte participation.

Le 11 novembre

C'est l'anniversaire de l'armistice de 1918 entre l'Allemagne et la République Française. Chaque ville, chaque village a un monument aux morts qui est fleuri en cette occasion.

LES FÊTES RELIGIEUSES LÉGALES

Le lundi de Pâques

Pâques est la grande fête chrétienne qui commémore la résurrection du Christ. Elle se situe un dimanche, à la fin du mois d'avril et coïncide avec l'arrivée du printemps. Le lundi qui suit est un jour férié.

Les enfants cherchent, dans les jardins ou dans les appartements, des œufs, des poules, des lapins, des poissons en chocolat que les cloches, qui viennent de Rome, déposent en survolant le ciel de France.

L'Ascension

Cette fête se situe un jeudi, quarante jours après le dimanche de Pâques et célèbre le miracle de l'élévation de Jésus-Christ dans le ciel, quarante jours après sa résurrection.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 80 % des Français se disent catholiques. L'islam est la deuxième religion de France, avec environ 5 % d'adeptes.



3 Une messe de l'Assomption célébrée en plein air.

9 La tombe de Chopin, au cimetière parisien du Père Lachaise, un 1^{er} novembre.



2 Une bûche de Noël, gâteau traditionnel en forme de bûche.

Le 15 août

C'est la fête de l'Assomption qui fait référence à l'enlèvement miraculeux de la Vierge par les anges.

Le 1^{er} novembre

C'est la fête de tous les saints. Le lendemain, 2 novembre, c'est la fête de tous les morts. Ce jour-là les Français vont dans les cimetières déposer, sur les tombes, des fleurs et en particulier des chrysanthèmes.

Le 25 décembre

Noël, qui célèbre la naissance du Christ n'est plus une fête religieuse pour tous mais une fête de l'enfance : elle reste essentiellement familiale.

Les catholiques vont à la messe « de minuit » le 24 décembre. On mange traditionnellement de la dinde et un gâteau appelé bûche de Noël et bien sûr le Père Noël apporte des cadeaux qu'il dépose au pied du sapin.



QUELQUES AUTRES FÊTES

Ces autres fêtes ne sont pas des jours fériés, mais elles donnent aux Français l'occasion de partager les mêmes rituels.

Tirer les rois pour l'Épiphanie

Cette fête, d'origine orientale, est célébrée le 1^{er} dimanche après le jour de l'an. Elle commémore l'adoration du Christ par les rois mages.

Ce jour-là, on se partage une galette à la frangipane ou une brioche dans laquelle sont dissimulées de petites figurines, représentant un roi ou une reine. Autrefois en porcelaine, aujourd'hui en plastique, elles sont appelées fèves en souvenir de l'époque où il s'agissait de haricots. Ces galettes sont vendues avec des couronnes en papier doré ou argenté. Celle ou celui qui tire la fève est reine ou roi pour la journée. Il est d'usage de boire du champagne ou un vin pétillant pour accompagner la galette.

Il arrive qu'on tire les rois à plusieurs reprises, en famille, entre amis, au bureau.

Faire sauter les crêpes pour la Chandeleur

Au début du mois de février, la Chandeleur est la fête de la purification de la Vierge. Le nom vient du latin « festum candelorum » (fête des chandelles).

La tradition est de manger des crêpes et de les faire sauter avec une pièce de monnaie dans la main. C'est, dit-on, une garantie de chance et de prospérité.

Se déguiser pour le Mardi Gras

En février, le Mardi Gras est le dernier jour du carnaval précédant le carême (période de jeûne pour les catholiques pratiquants). Les enfants, et parfois les adultes, se déguisent. Certaines villes comme Nice organisent de grands carnivals avec des défilés de chars.

On mange des petits gâteaux qui, selon les régions, s'appellent merveilles, oreillettes ou bugnes.

Dire son amour, pour la St Valentin

Depuis le XV^e siècle, la St Valentin est la fête des amoureux.

Aujourd'hui, on célèbre cette fête en envoyant une carte, ou en offrant un cadeau à celle ou à celui que l'on aime.

Faire des farces pour le 1^{er} avril

C'est le jour des plaisanteries et des blagues habituellement interdites. On dit « poisson d'avril » à ceux à qui on fait une farce. Ce jour-là les journaux, la radio et la télévision annoncent de fausses nouvelles. L'origine de cette fête n'est pas déterminée avec précision.

Faire de la musique, chanter et danser dans la rue

La fête de la musique a été instaurée à la date du 21 juin par le ministre de la culture Jack Lang, en 1982.

À l'occasion de cette fête, il y a des manifestations spontanées ou organisées autour de la danse et de la musique, dans les villes et les villages.

Mettre des chapeaux farfelus pour la Ste Catherine

Le 25 novembre, les jeunes femmes célibataires, de plus de 25 ans font une fête et portent à cette occasion des chapeaux fantaisistes. Cette coutume, qui avait un peu disparu, revient au goût du jour.

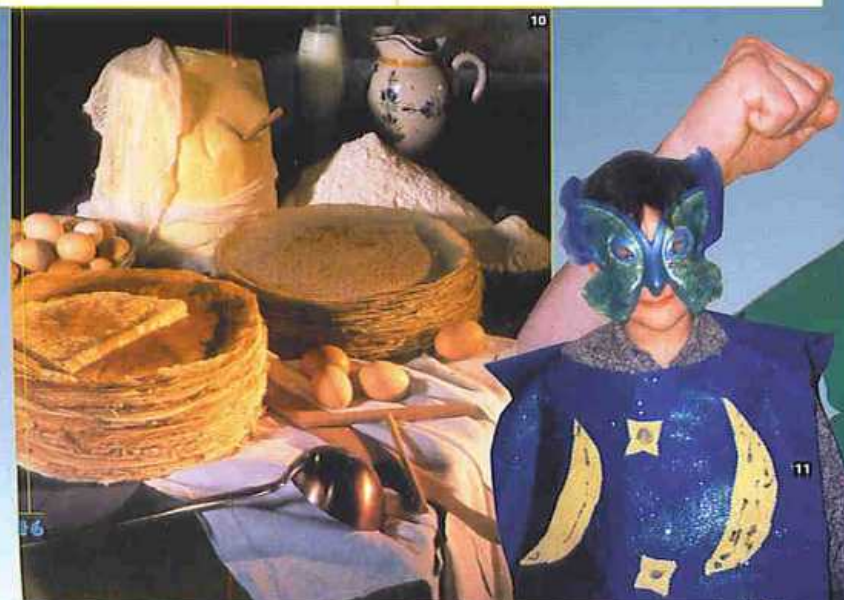
Offrir des cadeaux à ses parents

La fête des mères se trouve fin mai ou début juin. Déjà au VI^e siècle à Rome une fête des mères était célébrée et en 1806, Napoléon en avait évoqué l'idée mais cette fête est officielle depuis 1929.

La fête des pères, créée en 1952, se trouve à la fin du mois de juin.

Danser, boire du champagne pour la St Sylvestre

Le 31 décembre, lors de la nuit de la St Sylvestre, à minuit exactement, les Français s'embrassent « sous le gui », plante que l'on trouve sur certains arbres, que l'on accroche au-dessus des portes ou à l'intérieur des maisons pour le nouvel an et qui porte bonheur.



10 Crêpes de la Chandeleur.
11 et 12 Déguisements et masques de Mardi-Gras.
13 Gâteaux en forme de cœur pour la Saint-Valentin.

COMMENT DIRE ?

Lors des fêtes de fin d'année

- Joyeux Noël ! pour le 25 décembre.
- Au jour de l'an, on embrasse les parents, les amis, les voisins et on leur souhaite beaucoup de choses agréables mais surtout une bonne année et une bonne santé. On offre des étrennes qui sont des cadeaux ou de l'argent pour le facteur, le concierge, les pompiers. Les commerçants font parfois de petits cadeaux à leurs fidèles clients.

EN CHANSON

À l'occasion d'un anniversaire, on chante

Bon anniversaire
Nos vœux les plus sincères
Que ces quelques fleurs
Vous apportent le bonheur
Que la vie entière
Vous soit douce et légère
Et que l'an fini
Nous soyons tous réunis
Pour chanter en chœur
Bon anniversaire



Le soleil et la lune

Le soleil a rendez-vous avec la lune
Mais la lune n'est pas là et le soleil l'attend
Ici-bas souvent chacun pour sa chacune
Chacun doit en faire autant
La lune est là, la lune est là
La lune est là mais le soleil ne la voit pas
Pour la trouver il faut la nuit
Il faut la nuit mais le soleil ne la sait pas et
toujours lui
Le soleil a rendez-vous avec la lune
Mais la lune n'est pas là et le soleil l'attend
Papa dit qu'il a vu ça lui....

Charles Trenet, *Le Soleil et la Lune*

PROVERBES ET DICTONS

- En avril, ne te découvre pas d'un fil.
En mai, fais ce qu'il te plaît.
- Noël au balcon, Pâques au tison.

POUR EN SAVOIR PLUS

À la chandeleur on fait des crêpes voici une recette parmi d'autres :

Ingrédients : 1/2 l de lait, 3 œufs, une pincée de sel, 250 g de farine, une cuillerée d'huile et une cuillerée d'eau de fleur d'oranger. Mélanger énergiquement et laisser reposer une heure.

Faire chauffer un peu de beurre ou d'huile dans une poêle, verser et étaler un peu de pâte.

Faire dorer des deux côtés.

La recette n'est pas compliquée mais il est parfois difficile de faire sauter la crêpe pour la retourner et de la récupérer dans la poêle !!

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les jours de la semaine

- Les cinq premiers jours de la semaine correspondent à des noms de planètes :

Lundi : la Lune
Mardi : Mars
Mercredi : Mercure
Jeudi : Jupiter
Vendredi : Vénus

- Samedi désigne le septième jour de la semaine, correspondant au sabbat chez les juifs.

- Dimanche signifie « jour du Seigneur ».

En France, le Père Noël existe !

- En voulez-vous une preuve ? La voilà : si, pendant le mois de décembre, vous écrivez au Père Noël, il vous répondra ! En effet, un service spécial est mis en place par l'administration des postes pendant la période des fêtes ; ce service s'efforce de répondre à toutes les lettres adressées au Père Noël.

Contrôle/Acquisition

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

VRAI OU FAUX ?

1. Toutes les fêtes françaises correspondent à des jours fériés.
2. A la chandeleur, on tire les rois.
3. La fête des mères est officielle depuis Napoléon.
4. Le 1^{er} avril, on fait des plaisanteries.
5. Il y a 11 jours fériés en plus des dimanches.
6. La fête des pères n'existe pas.
7. La fête de la musique date de la Révolution.
8. On danse dans les rues pour la fête des mères.
9. Le protestantisme est la deuxième religion de la France.
10. Le jour de Pâques n'est pas un jour férié.

RETROUVEZ LE LIEN

Associez les mots qui suivent aux fêtes qu'ils évoquent.

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1 La fève | a La St Valentin |
| 2 Le muguet | b Pâques |
| 3 Les feux d'artifice | c La chandeleur |
| 4 Les crêpes | d Toussaint |
| 5 Les cloches | e La fête du travail |
| 6 Les chrysanthèmes | f Le jour de l'an |
| 7 Les étrennes | g Le 14 juillet |
| 8 Les amoureux | h L'Épiphanie |
| 9 La dinde | i Noël |

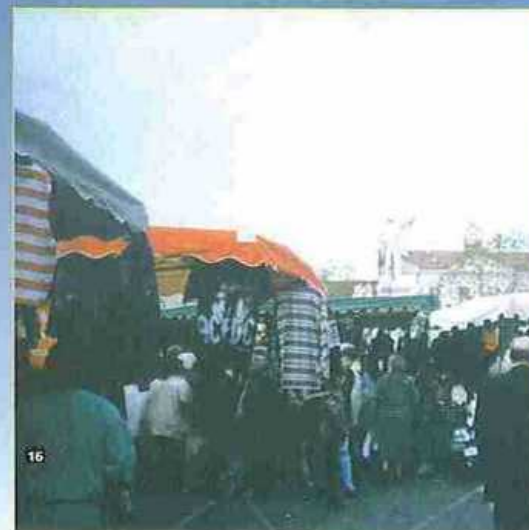


A VOTRE AVIS...

- A. Quelle est la fête française à laquelle vous aimeriez participer ?
- B. Y en a-t-il une qui vous semble inutile, ridicule ou absurde ? Dites pourquoi.

15 La Patrouille de France ouvre le traditionnel défilé militaire du 14 juillet, sur les Champs-Élysées, à Paris.

16 La fête traditionnelle de la Ste Barbe, à Montcaux-les-Mines. Aux fêtes nationales viennent en effet s'ajouter de multiples fêtes locales.



CORRIGÉ

1. Faux - 2. Vrai - 3. Faux (depuis 1929) - 4. Vrai - 5. Faux (10 jours fériés) - 6. Faux - 7. Faux (1987) - 8. Faux - 9. Faux (c'est l'islam) - 10. Faux.

-7/-8/-9/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

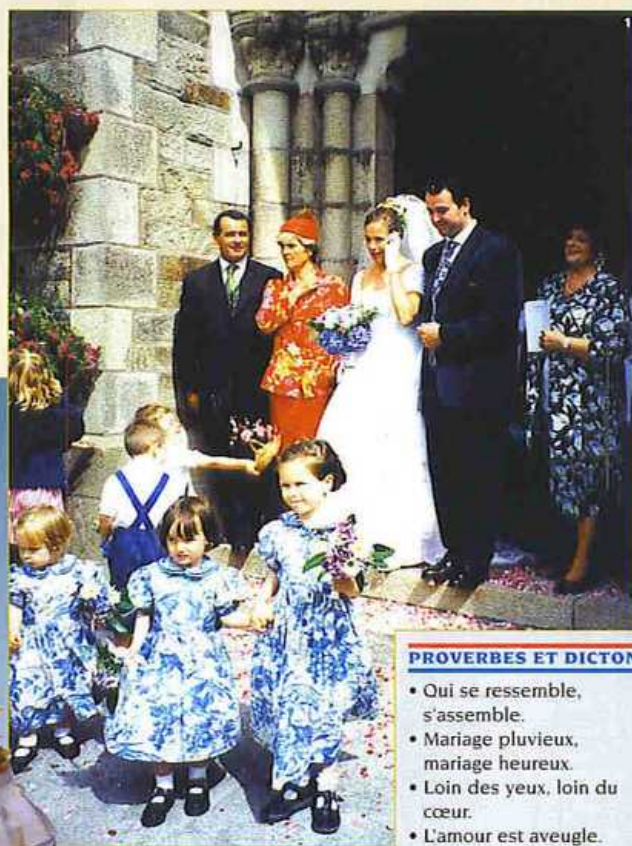
1/-2/-3/-4/-5/-6/-

1/-2/-3/-4/-5/-6/-

La famille

Autrefois, André Gide écrivait : « Famille, je vous hais. » Aujourd'hui, les jeunes disent : « Famille, je vous aime. » En effet, les liens familiaux sont très forts, ils protègent d'une société souvent jugée hostile.

Depuis 30 ans, la famille a beaucoup changé mais elle demeure une valeur essentielle de la société française.



1 Un mariage : la sortie de l'église.

2 Une pièce montée préparée pour un repas de mariage.

PROVERBES ET DICTONS

- Qui se ressemble, s'assemble.
- Mariage pluvieux, mariage heureux.
- Loin des yeux, loin du cœur.
- L'amour est aveugle.

LE NOM DE FAMILLE

Les noms de famille les plus courants

270 000 personnes s'appellent Martin, viennent ensuite les Durand, quant aux Dupont, ils arrivent en quatrième position avec 77 000 homonymes. Vous avez plus de probabilités de rencontrer un Monsieur ou Madame Petit qu'un Monsieur ou Madame Dupont car ils sont au nombre de 126 000 !

POUR EN SAVOIR PLUS

Changer de nom de famille

Si vous jugez que votre nom est ridicule ou a une consonance étrangère gênante, vous pouvez le faire modifier mais la procédure est longue et coûteuse.

Les noms de professions sont à l'origine de nombreux patronymes comme Meunier, Boulanger, de même, les noms de lieux ont donné des Duval, des Dumoulin ou des Bourgeois.

Les noms à particules

La particule « de » n'est pas nécessairement un signe de noblesse : elle marque parfois l'origine géographique d'une personne.

Cependant quelques citoyens français portent le titre de duc, marquis ou comte.

Les prénoms usuels

« Jean » est le prénom le plus répandu dans la population française. Traditionnellement, les prénoms étaient choisis parmi les noms du calendrier. Mais depuis 1993, la loi permet aux parents de choisir librement le prénom de leur enfant. C'est ainsi que sont nés de nombreux Kevin et de nombreuses Alison, prénoms anglo-saxons très à la mode.

3 Une famille.



LA VIE DE FAMILLE

Une famille c'est au moins deux personnes vivant sous le même toit : un couple (avec ou sans enfants) ou un adulte et au moins un enfant. Plus de 80 % de la population vit en famille.

Les femmes et le foyer

Aujourd'hui, la majorité des femmes ont un emploi (seulement 4 % des femmes de 30 ans n'ont jamais travaillé).

Les tâches domestiques sont mieux réparties à l'intérieur de la cellule familiale, même si les femmes passent toujours plus de temps que les hommes à la préparation des repas, au ménage et à l'entretien du linge. Les hommes s'occupent davantage des enfants qu'autrefois, en revanche ils sont encore peu nombreux à demander un congé parental pour élever leur enfant, ce que la loi leur permet de faire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'accouchement sous X

Les femmes ont la possibilité d'accoucher « sous X », c'est-à-dire de manière anonyme et ensuite d'abandonner leur enfant qui pourra alors être adopté. Cette situation fait l'objet d'un débat et en 2001 a été créé le Conseil National pour l'Accès aux Origines.

EN CHANSON

Cécile, ma fille

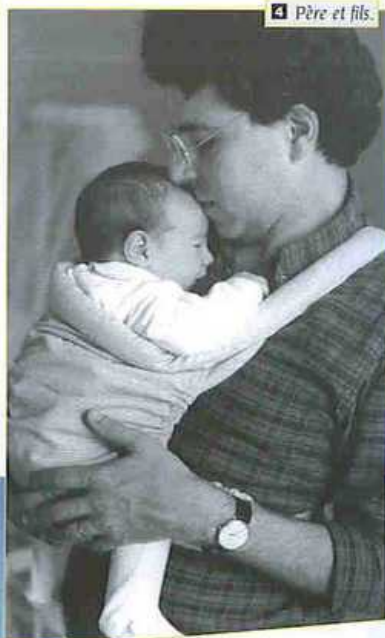
Elle voulait un enfant
Moi, je n'en voulais pas
mais il lui fut pourtant facile
avec ses arguments
de te faire un papa
Cécile, ma fille

Et te voilà, et me voici, moi
Moi j'ai trente ans et toi, six mois
On est nez à nez, les yeux dans les yeux
Quel est le plus étonné des deux ?

Claude Nougaro

Les enfants en famille

Les enfants participent à leur manière à la vie de famille. Ils mettent et débarrassent la table et 40 % d'entre eux préparent de temps en temps les repas. Ils vivent dans la famille de plus en plus longtemps, jusqu'à 25 ans en moyenne, et les parents aujourd'hui, qui sont plus tolérants qu'autrefois, acceptent d'héberger occasionnellement pour la nuit le petit ami ou la petite amie de leur enfant.



4 Père et fils.

*C'est avec un grand bonheur que
Théo
vous annonce la naissance de sa petite sœur*

Emma

le 27 février 2000

Marie MARTIN et Jean PETIT

Bienvenue
à la petite perle
Emma
née le 27 février

Iselle et Xavier
l'attendent pour te
couvrir de bisous.

LA POLITIQUE FAMILIALE

La durée des études s'allongeant, les femmes ont leur premier enfant plus tard, en moyenne à l'âge de 29 ans. On constate aujourd'hui qu'il y a plus de femmes enceintes à 40 ans qu'à 20 ans !

En France, comme partout en Europe, la natalité est en baisse. En 2003, le nombre d'enfants par femme semble se stabiliser, en métropole, à 1,89, chiffre qui est légèrement en dessous du seuil de renouvellement des générations (2,1).

L'État et la famille

L'État a été amené à mettre en place toute une politique familiale pour encourager la natalité.

– Les femmes ont droit à un congé de maternité, rémunéré par l'employeur et par la Sécurité sociale, d'un montant égal à leur salaire. Pour un premier enfant la durée de ce congé est de 6 semaines avant l'accouchement et 10 semaines après. À partir du troisième enfant, il est de 8 semaines avant la naissance et de 12 semaines après.

POUR EN SAVOIR PLUS

La contraception

• Le Planning familial informe les femmes sur les divers moyens de contraception. Les conseillers de cette association aident également les femmes enceintes qui ne veulent pas mener leur grossesse à terme.

L'interruption volontaire de grossesse (IVG)

• L'IVG est légale depuis 1975 et prise en charge à 80 % par l'État. Elle peut être effectuée jusqu'à la fin de la 12^e semaine de grossesse. Un médecin peut refuser de pratiquer un avortement mais il doit alors immédiatement communiquer à la patiente, le nom d'un autre médecin susceptible de pratiquer cette intervention. Les femmes étrangères peuvent demander une IVG sans avoir à justifier une durée minimale de séjour en France.

– Les allocations familiales : elles sont accordées quels que soient les revenus. Toutes les familles qui ont au moins deux enfants perçoivent des allocations familiales qui s'élevaient en 2004 à 112,59 € par mois pour 2 enfants, et à 256,83 € pour 3 enfants. Ces allocations sont versées jusqu'à ce que les enfants aient 20 ans. Les familles les plus modestes perçoivent un complément familial.

– Le congé parental permet à l'un des parents d'arrêter son travail jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans. Il conserve alors son emploi mais perd son salaire. En compensation, il perçoit une allocation parentale.

– Certaines prestations sont accordées en fonction du revenu familial. Il s'agit de l'allocation de rentrée scolaire qui était en 2003 de 253,30 € par enfant et par an, et de l'aide au logement qui participe au paiement du loyer.

– Les familles qui ont trois enfants au moins peuvent obtenir une carte de famille nombreuse et ainsi bénéficier de réductions dans les transports.



5 Manifestation pour le droit des femmes.

LE MARIAGE, LE DIVORCE ET L'UNION LIBRE

Le mariage

Depuis les années soixante-dix le nombre de mariages est en baisse, comme partout en Europe. On enregistre environ 275 000 mariages par an. Les Français se marient de plus en plus tard, 28 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes.

L'âge légal du mariage est, sauf dérogation, de 15 ans pour les filles et de 18 ans pour les garçons. La majorité légale étant 18 ans, les mineurs doivent obtenir l'autorisation de leurs parents.

Pour se marier civilement, il faut s'adresser à la mairie du lieu de résidence de l'un des futurs époux et fournir un extrait d'acte de naissance et un certificat de visite médicale pré-nuptiale. La mairie publie alors les bans pendant deux semaines : elle affiche les noms des futurs époux ainsi que la date du mariage. Le jour du mariage, chacun des époux doit se présenter avec au moins un témoin.

Les femmes ont le choix de garder leur nom de jeune fille ou de prendre le nom de leur mari. La plupart choisissent de prendre le nom de leur conjoint, celles qui gardent leur nom de jeune fille le font le plus souvent pour des raisons professionnelles.

Vive les mariés !

Les fiancés offrent des dragées (amandes enrobées de sucre) à leurs parents et amis pour leur annoncer leur prochain mariage.

Le mariage est souvent l'occasion de faire un cadeau aux futurs mariés qui déposent des listes de mariage dans différents magasins.

La plupart des mariages ont lieu le samedi et réunissent les amis et les familles des deux époux. À la sortie de la mairie ou de l'église, les invités leur lancent du riz pour leur souhaiter bonheur et prospérité.

Un cortège de voitures décorées de fleurs et de rubans suit en klaxonnant la voiture des mariés qui se dirige vers le lieu où une réception est offerte aux invités.

Les repas de mariage se terminent par une « pièce montée », gâteau fait de choux à la crème disposés en pyramide, que les mariés découpent et servent aux convives.

6 Les futurs époux et leurs témoins devant le maire



POUR EN SAVOIR PLUS

Les mariages mixtes

• 14% des mariages contractés en 2002 étaient des mariages mixtes, c'est-à-dire qu'un des époux est étranger. Ce chiffre est en augmentation. Un an après son mariage le conjoint étranger pourra recevoir une carte de résident. On considère qu'une partie de ces mariages sont des mariages « blancs », c'est-à-dire fictifs.

Les mariages religieux

• Les mariages religieux ne concernent que la moitié des mariages.

Le divorce

Le nombre de divorces est en nette augmentation : un mariage sur trois se termine par un divorce ; dans les grandes villes, c'est un mariage sur deux.

L'instauration du divorce par consentement mutuel (les conjoints sont d'accord pour se séparer) et l'indépendance financière des femmes expliquent en grande partie cette augmentation. Les épouses demandent plus souvent le divorce que leurs conjoints : dans 35 % des cas, l'initiative en revient aux femmes ; dans 25 % des cas, aux hommes ; dans 40 % des cas, la démarche est faite conjointement.

Sur trois couples qui divorcent deux ont des enfants. Le plus souvent ils sont confiés à la garde de la mère et le père voit ses enfants un week-end sur deux et pendant la moitié des vacances scolaires. De plus en plus de pères s'élèvent contre cette discrimination et se sont regroupés en associations pour demander une révision de la loi sur les divorces. Un enfant de divorcé sur quatre ne voit plus un de ses parents. Le juge aux affaires matrimoniales détermine le montant de la pension alimentaire qu'un des parents doit verser à celui qui a la garde des enfants.

L'union libre

La cohabitation hors mariage a beaucoup augmenté depuis les années 1970, et on constate aujourd'hui que 5 millions de Français vivent en union libre. La naissance d'enfants n'entraîne plus systématiquement la régularisation d'une union, d'ailleurs en 2002, 43,7 % des naissances étaient des naissances hors mariage. L'union libre ne semble plus être un « mariage à l'essai » même si la majorité des couples qui se marient aujourd'hui ont vécu ensemble.

Devant cette situation, l'Etat a été amené à prendre des mesures en faveur du concubinage. Les mairies peuvent établir une attestation de concubinage qui permettra par exemple au membre du couple qui ne travaille pas de bénéficier de la Sécurité sociale de son compagnon.

Une loi récente, le Pacs (Pacte civil de solidarité), élargit encore les droits des couples non mariés et les étend aux couples homosexuels. Les couples qui signent le Pacs bénéficient de droits sociaux qui se rapprochent des droits des couples légitimes. Un étranger peut éventuellement obtenir un titre de séjour après avoir signé un Pacs avec un ressortissant français.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le PACS

L'instauration du PACS a ouvert le débat sur le mariage « gay » et sur l'adoption d'enfants par des couples homosexuels.



LES « NOUVELLES FAMILLES »

Les familles monoparentales

Le nombre des familles monoparentales, c'est-à-dire composées d'un ou de plusieurs enfants et d'un adulte (le plus souvent une femme) augmente régulièrement (18% des familles sont monoparentales).

Elles sont plus nombreuses à Paris et dans les grandes villes. Elles sont composées en majorité de divorcés (43%), ensuite de célibataires (21%) puis de veufs (20%). Les familles monoparentales sont celles qui ont le plus de difficultés financières. L'État leur vient en aide en leur versant une *allocation de parent isolé* dont le montant varie selon le revenu.

Les familles recomposées

La famille recomposée (8% des familles) est la conséquence du nombre important de divorces puisque dans 85% des cas les divorcés fondent une nouvelle famille. Les enfants doivent alors s'adapter à un « beau-père » ou à une « belle-mère » et aux enfants de ceux-ci, ainsi qu'à de nouveaux grands-parents. Souvent ils ont aussi des demi-frères et des demi-sœurs. Sur 100 enfants dont les parents ont divorcé, la moitié ont des demi-frères et des demi-sœurs.



APRÈS 60 ANS...

Les plus de 65 ans représentent 16% de la population et ce chiffre devrait augmenter car aujourd'hui les seniors sont très attentifs à leur état de santé et ont une retraite souvent active. Leurs conditions matérielles sont globalement satisfaisantes et ils profitent de leur temps libre pour voyager, se cultiver, faire du sport et bien souvent rendre de nombreux services à leurs enfants. Ils bénéficient aussi de quelques avantages :

- des réductions dans les trains, les cinémas, les musées...
- des déplacements gratuits aux heures creuses dans les transports en commun de certaines villes ;
- une diminution d'impôts à partir de 70 ans.

PETITES ANNONCES

Garde d'enfants

Paris 19^e M^e Jaurès. Recherche personne chaleureuse pour garder à dom. 2 jumeaux de 5 mois ainsi que leur grande sœur âgée de 3 ans et scolarisée. **Plein temps. Urgent.** n° 458 0126.

Rencontres

Mme vous êtes agricultrice, alors rencontrez ce sympathique garçon de 60 ans div. (sans enfants) chauffeur de profession. Son rêve, vivre à la campagne, vous seconder, de grands bras solides, sérieux, sincère, travailleur. Vous, 45/60 ans, cél., veuve ou div. Enfants bienvenus. N° 458 0125.

7 Famille recomposée.

PROVERBE

- Il faut laver son linge sale en famille.

Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. La majorité des jeunes Français se sentent bien en famille.
2. Les filles doivent avoir l'autorisation de leurs parents pour se marier.
3. La femme doit porter le nom de son mari.
4. Le divorce par consentement mutuel signifie que les époux refusent de se séparer.
5. Le PACS est réservé aux couples homosexuels étrangers.
6. Une famille monoparentale est une famille qui n'a qu'un enfant.
7. Dans les familles recomposées, le beau-père d'un enfant est le mari de sa mère.
8. Le gouvernement français accorde de nombreuses aides aux familles afin de les inciter à avoir plus d'enfants.
9. L'allocation de rentrée scolaire est accordée à toutes les familles.
10. Les allocations familiales sont versées jusqu'à la majorité de l'enfant.

PROVERBES ET DICTIONS

- Mains froides, cœur chaud.

■ Un buffet de mariage : la table des desserts.



Marie MARTIN et Jean PETIT

ont la joie de vous annoncer leur mariage
le 19 août 2000
à Saint-Cyr-l'École

CORRIGE

1. Vrai - 2. Faux (saut si elles sont mineures) - 3. Faux - 4. Faux - 5. Faux - 6. Faux - 7. Vrai - 8. Vrai - 9. Faux - 10. Faux (jusqu'à 20 ans)

VOUS RECHERCHER L'ÂME SŒUR ?

Dressez son portrait robot

Je souhaite rencontrer de préférence une personne :

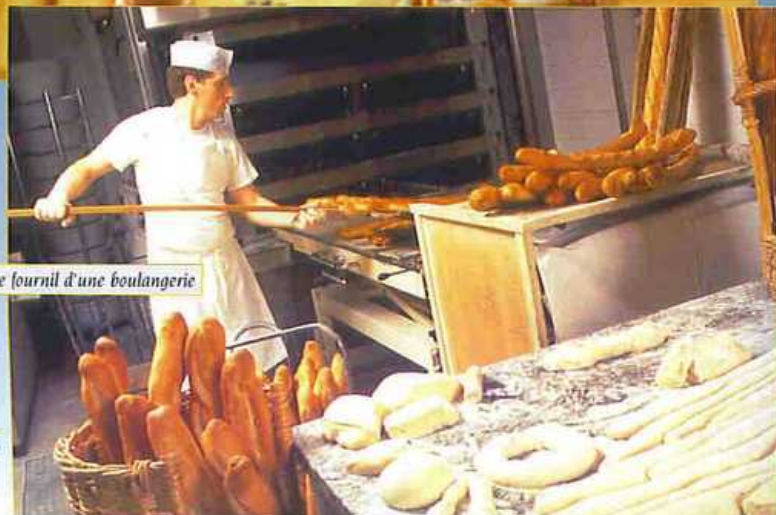
- aux cheveux : ☐ blonds ☐ bruns ☐ châtain ☐ roux
- aux yeux : ☐ bleus ☐ verts ☐ marron
- à l'allure : ☐ classique ☐ sportive ☐ raffinée
- qui est : ☐ célibataire ☐ veuf(ve) ☐ divorcé(e)
- sa profession : ☐ commerçant ☐ artisan ☐ agriculteur ☐ cadre ☐ employé ☐ fonctionnaire ☐ libérale ☐ ouvrier ☐ sans importance
- ses qualités primordiales : ☐ humour ☐ franchise ☐ culture ☐ disponibilité ☐ tendresse ☐ intelligence ☐ dynamisme ☐ compréhension ☐ sensualité ☐ savoir-vivre ☐ fidélité ☐ esprit ouvert
- j'aimerais rencontrer cette personne : ☐ vacances ☐ soirée ☐ week-end

La table

Le Français, grand consommateur de pain et de vin, serait-il en voie de disparition ? Eh oui, la consommation de ces deux produits est en baisse constante, en revanche les Français restent très attachés à leurs traditions culinaires même si elles ont tendance à se diversifier.



1 L'étal d'une fromagerie



2 Le fournil d'une boulangerie

LES REPAS DE TOUS LES JOURS

Dans les grandes villes, la vie moderne a modifié les habitudes alimentaires des Français. La consommation des produits surgelés est en constante augmentation, le temps passé à préparer de bons petits plats diminué et les habitudes alimentaires ont tendance à ressembler à celles de nos voisins européens.

« Le p'tit déj »

Le petit déjeuner français surprend souvent les étrangers par sa frugalité. Il se compose traditionnellement d'une boisson chaude, le plus souvent d'un café noir ou au lait et plus rarement de thé. La moitié des Français prennent des tartines de pain beurré et de la confiture. Les enfants boivent du chocolat et mangent parfois des céréales. 6 % des Français ne déjeunent pas le matin.

Pour inciter les enfants à avoir une nourriture plus équilibrée, surtout le matin, des campagnes d'informations sont faites chaque

année dans les écoles primaires et les collèges, c'est « la semaine du goût ». Cette semaine-là, on propose aux enfants des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer.

Le déjeuner

70 % des Français prennent leur repas de midi chez eux, particulièrement ceux qui habitent des villes moyennes où le travail s'arrête à 12h et reprend à 14h. À Paris, il est souvent impossible de rentrer chez soi, alors on mange « sur le pouce ». La restauration rapide française ou étrangère attire de nombreux clients, surtout les jeunes.

Si vous êtes salarié, vous pouvez bénéficier de « tickets restaurants ». Les entreprises en paient une partie et le reste est à la charge de l'employé. Ces chèques-repas sont acceptés dans de nombreux restaurants (ci-dessous).

Le dîner

C'est le repas qui réunit toute la famille, il est pris entre 19 heures et 20 heures et peut se composer de plusieurs plats, et de fromage accompagné d'un peu de vin.



3 Café et croissants



4 Steak haché et frites



LES OCCASIONS DE FAIRE UN BON REPAS

Les achats alimentaires se font le plus souvent dans les grandes surfaces situées à la périphérie des villes. En revanche, le dimanche et pendant les vacances, aller faire ses courses au marché est un véritable plaisir.

Depuis trente ans, la part du budget familial consacrée à l'alimentation est en baisse mais les Français apprécient toujours les plaisirs de la table et ne manquent pas une occasion de faire un bon repas.

Les repas du week-end

Le samedi soir est le jour de prédilection des Français pour faire une sortie au restaurant, en famille ou entre amis. Les restaurants qui proposent une cuisine étrangère concurrencent désormais fortement les restaurants pratiquant une cuisine traditionnelle.

Mais si l'on veut faire « un bon repas » ou si on veut fêter une occasion particulière, on choisira souvent un bon restaurant français !

Les repas de fêtes

Les Français aiment se réunir en famille pour partager « un repas de famille » qui peut durer plusieurs heures ! Certaines fêtes s'accompagnent de mets traditionnels.

Noël ne serait pas Noël sans foie gras en entrée, sans dinde aux marrons et sans bûche de Noël ! Bien sûr il est toujours possible de faire preuve d'originalité !

Tout au long du mois de janvier, tirer les Rois avec sa famille, ses amis, ses collègues de travail, est devenu incontournable (voir le chapitre 2).

Pour la Chandeleur, le 2 février la tradition veut que l'on fasse des crêpes. Elles peuvent être salées et accompagnées de jambon, d'œufs ou de légumes, mais les enfants les préfèrent sucrées avec du chocolat fondu, du miel ou simplement du sucre. Les adultes ont une préférence pour les « crêpes Suzette » qui sont flambées avec un alcool fort.

Les autres fêtes laissent plus de liberté à la maîtresse de maison. Mais il est vrai qu'à la fin mars ou en avril, par exemple, on trouve du chevreau dans les boucheries et le repas de Pâques se compose souvent de chevreau rôti ou de gigot d'agneau.

6 La salle de la Ferme Saint-Simon, un restaurant « chic »



ALLER AU RESTAURANT

Au restaurant le service est compris dans le prix du repas, cependant si vous êtes très satisfait du service vous pouvez laisser un pourboire.

Le menu ou la carte

La plupart des restaurants offrent des menus composés d'une entrée, d'un plat de viande ou de poisson garni de légumes, de fromage et/ou de dessert.

Vous avez aussi la possibilité de manger à la carte, c'est-à-dire de commander un seul plat ou de composer votre propre menu. Dans ce cas il faut savoir que les prix sont plus élevés que ceux du menu.

7 La carte d'un restaurant.

Ce qu'il vaut mieux savoir

Le vin et les boissons sont très rarement compris dans le prix du menu et figurent le plus souvent sur la carte des vins qui est différente de celle des mets.

En France vous pourrez bien sûr déguster des escargots ou des cuisses de grenouilles, mais sachez que ces plats sont relativement chers et ne figurent pas à la carte de tous les restaurants !

Depuis la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les restaurants sont tenus d'avoir des espaces réservés aux fumeurs. Cependant, certains restaurants les tolèrent dans les zones non fumeurs.

Il est souvent difficile de se restaurer après 14 heures et après 22 heures car les restaurants traditionnels n'acceptent plus les nouveaux clients à ces heures. Bien sûr, il est toujours possible de se nourrir dans les brasseries ou les établissements de restauration rapide.

Au Bon Accueil

Entrées		Fromages	
Artichaut vinaigrette	2 €	Blanc ou chèvre de pays	3 €
Salade de tomates basilic	2 €		
Salade campagnarde (croûtes, gruyère)	2 €	Desserts	
Melons au Porto	3 €	Crème brûlée	3 €
Poissons*		Tarte aux framboises (selon la saison)	3 €
Filet de sole	8 €	Œufs à la neige	3 €
Lotte à la sauce américaine	10 €	Nougat glacé	3 €
Truite aux amandes	7 €		
Viandes*			
Lapin à la moutarde à l'ancienne	8 €		
Steak tartare	8 €		
Escalope de veau à la crème	8 €		
Bavette à l'échalote	8 €		

* Tous nos plats sont accompagnés de garnitures au choix :
- haricots verts
- riz
- frites

Demandez notre carte des vins

Service 15 % compris

7

LE SUD-OUEST

La truffe et le foie gras

Toutes les régions de France ont leurs spécialités culinaires, mais le Sud-Ouest est certainement la région la plus riche sur le plan gastronomique.

Le foie gras aux truffes et le confit de canard accompagné de pommes de terre à la sarladaise (rissolées à la graisse d'oie), le tout arrosé d'un vin de Bordeaux, composent un menu particulièrement savoureux et riche en calories.

Le Sud-Ouest illustre parfaitement le « paradoxe français » : la population a une nourriture très riche en graisses animales, or, c'est dans cette région que les gens vivent le plus longtemps et ont le taux de cholestérol le plus bas de France !

La région de Toulouse est célèbre pour son cassoulet, un plat de haricots blancs, de charcuterie et de confit d'oie ou de canard.



9 Gésiers en salade



8 Truffles et foie gras



10 Cassoulet

LE SUD-EST

L'ail et l'huile d'olive

La cuisine provençale est composée essentiellement des fruits et légumes cultivés dans le Sud-Est de la France.

Les tomates, les courgettes, les aubergines, les poivrons, qui composent la ratatouille, poussent en abondance dans cette région très ensoleillée.

En été, la salade niçoise est un plat rafraîchissant et complet. Elle peut varier, mais on y trouvera le plus souvent des tomates, des haricots verts, de la salade verte, du thon, des

œufs durs et des olives, le tout assaisonné d'une sauce vinaigrette à l'huile d'olive.

La bouillabaisse est une soupe à base de divers poissons bouillis, accommodés à l'ail, au safran et à la tomate. Elle se mange avec de la rouille, une sauce pimentée.

L'aïoli est un plat de légumes et de poisson, le plus souvent de la morue, servi avec une mayonnaise à l'huile d'olive relevée d'ail.

La cuisine provençale est parfumée aux herbes aromatiques comme le thym, le romarin et le laurier. Elle se marie très bien avec un rosé de Provence bien frais.



11 Bouillabaisse



12 Olives entières et en « tapenade »

L'OUEST

Le beurre et la crème fraîche

La Normandie se distingue par la qualité de sa crème fraîche, utilisée dans de nombreux plats et par ses fameux fromages comme le camembert, célèbre dans le monde entier.

Le cidre et les crêpes

La Bretagne est particulièrement réputée pour ses poissons et ses fruits de mer qu'elle exporte dans tout le pays. Les huîtres, que l'on mange crues, les coquilles Saint-jacques, les moules, les crustacés comme les homards, les crevettes, etc., y sont d'excellente qualité.

Les crêpes bretonnes, salées ou sucrées, sont célèbres et s'accompagnent de cidre, une boisson légèrement alcoolisée à base de pommes.



12 Cidre et crêpes

14 Soupe du pêcheur



L'EST

Le chou et le lard

En Alsace, la cuisine se compose souvent de charcuterie. Ce terme regroupe différents produits préparés avec du porc, par exemple, des saucisses, du jambon, du lard, etc.

La choucroute, du chou fermenté, enrichie de charcuterie et de pommes de terre, est un des plats traditionnels les plus connus.

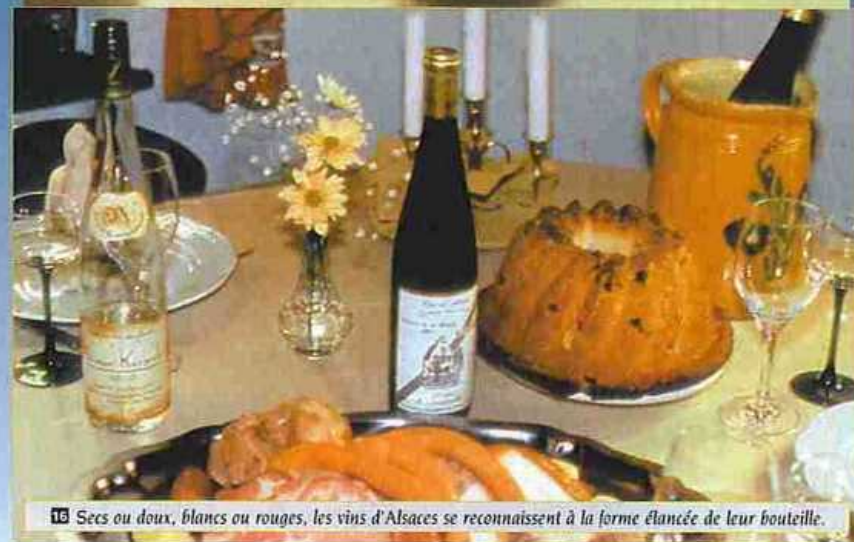
Autre plat traditionnel, la quiche lorraine, une tarte chaude garnie d'œufs et de lardons.

La bière et le vin blanc

Dans ces régions, on boit surtout de la bière mais le vin d'Alsace, un vin blanc et fruité, est très apprécié des connaisseurs. Il peut être sec ou doux, mais il se boira toujours très frais.



15 Choucroute



16 Secs ou doux, blancs ou rouges, les vins d'Alsace se reconnaissent à la forme élancée de leur bouteille.

LA TABLE ET LA SANTÉ

Les consommateurs recherchent de plus en plus une alimentation saine et les produits « bios » (biologiques) ou labellisés se vendent de mieux en mieux (30 % de croissance par an pour les produits bios alors que 0,2 % de la surface cultivée française est utilisée pour l'agriculture biologique).

Ces produits sont très sérieusement contrôlés par des organismes indépendants et officiels. S'ils répondent aux critères définis, ils obtiendront un label.

Label AB : (agriculture biologique) : il garantit la qualité du produit vendu.

Label rouge : il s'agit d'un label national qui certifie une qualité supérieure du produit mesuré.

COMMENT FAIRE ?

- Le vin rouge doit être à la température ambiante de la pièce. Ne le laissez pas dans la cuisine car la température y est souvent trop élevée.
- Le vin blanc et le vin rosé doivent être servis frais.

17 Contrôle de produits alimentaires



POUR EN SAVOIR PLUS

Le vin

- La consommation moyenne de vin par habitant est en constante diminution alors que la consommation d'eau augmente. En revanche les jeunes de 12 à 18 ans boivent de plus en plus, en particulier de la bière.
- **VDQS :** Vin délimité de qualité supérieure, il s'agit d'un vin de très bonne qualité.
- **AOC :** Appellation d'origine contrôlée, elle s'applique aux produits de qualité dont l'origine régionale est garantie (vins, fromages, beurre, crème...)
- **Vin de pays :** Il permet toutes les surprises, il peut être excellent ou médiocre.



18 Vendanges dans le Beaujolais

USAGES ET BONNES MANIÈRES

Quand on est invité chez des gens, il est convenable d'offrir un bouquet de fleurs à la maîtresse de maison, ou une bonne bouteille de vin.

Lorsque l'on passe à table, après y avoir été invité par la maîtresse de maison, on doit attendre qu'elle commence à manger pour faire de même.

Il est peu élégant d'essuyer son assiette avec son pain, de même que nouer sa serviette autour de son cou.

Le poulet et les autres volailles ne se mangent pas avec les doigts, sauf si la maîtresse de maison vous invite à le faire.

S'il y a deux verres, le plus petit est réservé au vin et le plus grand à l'eau. Il est impoli de couper son vin avec de l'eau.

S'il y a deux couteaux, celui qui ne coupe pas est réservé au poisson.

COMMENT FAIRE ?

- Ne mettez jamais de glaçons dans un bon vin !

Le pain, coupé en tranche, accompagne tous les repas.

Vous le posez sur la nappe à côté de votre assiette et vous le couperez avec les doigts en petites bouchées.

Il vous sera très utile pour pousser vos aliments sur la fourchette, en particulier avec la salade !

Pour passer le pain à un convive, on le laisse dans sa corbeille, sans le prendre à la main.

En partant, n'oubliez pas de remercier votre hôte !

COMMENT FAIRE ?

- Pour déguster un fromage dans les meilleures conditions, il ne faut pas le mettre au réfrigérateur.



19 Autour de la table

Les repas de famille

La disparition du classique « entrée-plat-dessert », le triomphe des fast-food et de la nourriture insipide ! À en croire certains nostalgiques, la France aurait succombé, dans ce domaine-là aussi, à la mondialisation. Pas si vite ! Quatre salariés sur cinq continuent à déjeuner chez eux tous les jours. Quant au temps passé à table, il a un peu baissé depuis 1953 : une heure vingt, contre un peu plus de deux heures à l'époque. Mieux encore, le petit déjeuner est en passe de devenir un vrai repas, puisque les Français y consacrent désormais un gros quart d'heure, contre cinq minutes à peine en 1965.

Et si la part de l'alimentation dans le budget d'un ménage a effectivement baissé (33 % en 1960, 18 % actuellement), c'est avant tout en raison d'une modification des habitudes de consommation, à visée diététique : moins de pommes de terre, de pain, de sucre, moins de vin également, mais plus d'œufs, de yaourts et de surgelés. Dans ces conditions, les repas de famille ont encore de beaux jours devant eux...

V.O. L'Express, 3/06/99, n° 2500.

Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. La semaine du goût est réservée aux enfants qui n'ont pas de goût.
2. A midi, il est très à la mode de manger avec ses doigts.
3. Le soir, la famille se retrouve autour de la table familiale.
4. La cuisine traditionnelle française est remplacée par la cuisine exotique.
5. Chaque région a ses spécialités culinaires.
6. Tous les restaurants français proposent des plats d'escargots ou de grenouilles.
7. Le vin est toujours compris dans le prix du menu.
8. « Faire un canard » signifie tremper un sucre dans le verre de digestif ou la tasse de café de son voisin.
9. On ne peut manger de la salade niçoise que dans la région de Nice.
10. Le porc est de la viande de cochon.

COMMENT DIRE ?

Si vous mangez de la viande rouge, on vous demandera : « Quelle cuisson ? » Bleu signifie que la viande sera à peine cuite, *saignant*, qu'elle sera peu cuite à l'intérieur, *à point* que la viande sera bien (ou trop) cuite.

CORRIGE

1. faux - 2. faux - 3. vrai - 4. faux - 5. vrai - 6. faux - 7. faux - 8. vrai - 9. faux - 10. vrai

PETITES ANNONCES

Métiers de bouche

Cherche boulanger qualifié, secteur Marseille Vieux-Port libre de suite pour remplacement.

Urgent. Cherche boucher confirmé pour tenir magasin centre commercial Plan de Campagne à compter du 1^{er} avril.

A VOTRE AVIS

1. Comparez les trois principaux repas français avec ceux de votre pays.
2. Où déjeunez-vous à midi et comment est composé votre repas ?
3. Quel repas de fête préférez-vous et pourquoi ?
4. Trouvez trois arguments qui justifieraient « la semaine du goût ».
5. Comparez ce que l'on nomme « les bonnes manières » chez vous et en France.

PROVERBES ET DICTONS

- L'appétit vient en mangeant.
- Ventre affamé n'a point d'oreilles.
- Qui dort, dine.
- Quand le vin est tiré, il faut le boire.

20 Le pain peut prendre des formes très diverses



SAVOIR OÙ FAIRE SES COURSES

Où peut-on acheter :

1. du jambon et du saucisson ?
2. du fromage ?
3. des produits d'entretien ?
4. des bonbons ou des chocolats ?
5. du pain et des croissants ?
6. des gâteaux ?
7. des poissons et des fruits de mer ?
8. du vin ?
9. des timbres ?
10. des fleurs ?
11. des plats cuisinés variés ?
12. de la viande de veau ou de bœuf ?

- a) crèmerie
- b) pâtisserie
- c) droguerie
- d) bureau de tabac
- e) boucherie
- f) traiteur
- g) caviste
- h) confiserie
- i) poissonnerie
- j) boulangerie
- k) fleuriste
- l) charcuterie

21 Le rayon charcuterie d'une grande surface.



On peut acheter chez / dans / à la / au du / de la / des

22 Le rayon des fruits et légumes



CORRIGE

On peut acheter du jambon et du saucisson dans une charcuterie. On peut acheter du fromage dans une crèmerie. On peut acheter des produits d'entretien à la droguerie. On peut acheter des bonbons et des chocolats dans une confiserie. On peut acheter du pain et des croissants à la boulangerie. On peut acheter des gâteaux à la pâtisserie. On peut acheter des poissons et des fruits de mer dans une poissonnerie. On peut acheter des fleurs chez un fleuriste. On peut acheter des timbres dans une poissonnerie. On peut acheter du vin chez un caviste. On peut acheter des plats cuisinés variés chez un traiteur. On peut acheter de la viande de veau ou de bœuf à la boucherie.

La santé

L'état de santé de la population française est globalement satisfaisant puisque la France est le pays de l'Union européenne qui a l'espérance de vie la plus longue (75,6 ans pour les hommes et 82,9 ans pour les femmes) mais des inégalités subsistent. En 2003, la France consacrait 10 % de son produit intérieur brut (PIB) aux dépenses de santé.

Le système actuel de protection sociale date de 1945. Son financement est assuré par les cotisations versées par les employeurs et les salariés. Les Français sont très attachés à leur système de protection sociale mais il est menacé par le déficit de la Sécurité sociale qui semble être un trou sans fond.

COMMENT DIRE

« À votre santé ! » se dit avant de boire
« Bonne année et bonne santé » se dit pour présenter ses vœux pour la nouvelle année.



1 Chirurgie

LA MÉDECINE LIBÉRALE

Les études médicales

Après 8 ans d'études minimum, le médecin peut installer son cabinet où il le désire et travailler de manière indépendante.

70 % des médecins généralistes et 60 % des spécialistes choisissent cette possibilité. Les autres travaillent dans les hôpitaux gérés par l'Etat, les cliniques privées, les organismes sociaux.

Tous les médecins doivent prononcer le serment d'Hippocrate avant d'exercer leur profession (voir page 46).

Le médecin de famille

Quand ils sont malades les Français peuvent consulter le médecin de leur choix. (32 médecins pour 10 000 habitants mais ce nombre a tendance à diminuer sérieusement dans certaines zones rurales). La grande majorité des Français ont un médecin de famille qui se déplace à domicile en cas de nécessité.

En 2004 le montant des honoraires chez un généraliste est fixé à 20 €.

Le médecin prescrit des médicaments et rédige une ordonnance que le patient remet au pharmacien.

La carte vitale permet d'être remboursé de la consultation médicale et des frais pharmaceutiques.

86 % des assurés sociaux ont en plus une assurance complémentaire qu'ils paient chaque mois et qui compense en partie la différence entre le remboursement de la Sécurité sociale et le prix réel des soins.

Pour les maladies graves, la Sécurité sociale rembourse 100 % des soins.

Ce système est lourd à gérer, aussi le gouvernement a-t-il mis en place la carte Vitale, une carte à puce, (obligatoire depuis 2000) et qui permet, par le biais d'une gestion informatique, une meilleure prise en charge des malades et un meilleur suivi médical. Cependant la carte Vitale a des difficultés à s'imposer auprès des médecins qui doivent bien sûr s'informatiser.

En cas de nécessité, le médecin généraliste oriente son patient vers un spécialiste, un hôpital public ou une clinique privée.

COMMENT DIRE

• Les médecins sont parfois appelés familièrement « toubib », mot qui vient de l'arabe.



2 Un médecin généraliste et son patient

LES HÔPITAUX ET LES CLINIQUES

L'hôpital : un service public

L'hôpital a pour mission d'accueillir de manière permanente et non discriminatoire tous les patients. Il doit assurer les urgences médicales, le SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence), la prévention et l'éducation pour la santé et enfin la formation du personnel hospitalier dans les CHU (Centre Hospitalier Universitaire).

Il y a en France 1 000 hôpitaux publics, 1 500 cliniques privées et 1 500 établissements sanitaires et sociaux. Actuellement, la médecine hospitalière est en pleine restructuration. En effet, certaines régions à forte population manquent de lits d'hôpitaux alors que des régions sous-peuplées ont des lits inoccupés. Le gouvernement voudrait fermer certains services pratiquant un nombre insuffisant d'actes médicaux, mais il se heurte au mécontentement de la population.

L'hospitalisation

En cas d'hospitalisation le malade doit payer 13 ou 15 € de forfait hospitalier par jour pour les repas et la chambre. Certaines assurances complémentaires remboursent tout ou partie de ce forfait. Les cliniques privées qui ont signé une convention avec l'Etat donnent droit aux mêmes remboursements.

Les médecins hospitaliers

Si le nombre de médecins est largement suffisant pour la population, l'hôpital manque d'anesthésistes et d'obstétriciens. En effet, ces deux spécialités sont les plus exposées aux risques d'accidents opératoires et les chirurgiens craignent de plus en plus les procès pour faute professionnelle.

Les hôpitaux emploient 7 900 médecins titulaires d'un diplôme étranger soit 24 % de leurs effectifs.

COMMENT DIRE

- Les médicaments sont conditionnés sous diverses formes, aussi avant de vous rendre à la pharmacie, vérifiez que vous faites bien la différence entre un cachet, une pastille, une gélule, une ampoule, un flacon de sirop, un suppositoire ou un tube de pommade !



■ Un bloc opératoire

LA MÉDECINE À VOCATION SOCIALE ET PRÉVENTIVE

La médecine du travail

Tous les salariés doivent obligatoirement passer une visite médicale annuelle auprès de la médecine du travail : celle-ci est payée par l'employeur.

La protection maternelle et infantile

En ville, les communes ont des centres de santé où l'on peut rencontrer des médecins et faire vacciner gratuitement les enfants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque Français dépense environ 2 580 €/an pour sa santé (Le Nouvel Observateur, juin 2004)

Pour compenser le déficit de la Sécurité sociale, un projet prévoit de laisser 1 € à la charge du patient pour chaque consultation.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE Grenoble gare cherche remplaçante 10 à 15 jours par mois.
URGENT LABO ANALYSES MÉDICALES cherche infirmière temps partiel aménagé pour prélèvements labo et clinique.



■ Une visite médicale

La médecine scolaire

Les collèges et lycées ont une infirmière en permanence ou à temps partiel dans l'établissement. Les enfants passent régulièrement une visite médicale auprès des services de médecine préventive qui pratiquent également les vaccinations obligatoires. Les infirmières scolaires ont la possibilité de délivrer aux élèves des collèges et lycées une « pilule du lendemain » qui est un contraceptif d'urgence qui agit dans les trois jours suivant un rapport sexuel. Cette décision ministérielle, destinée à prévenir les grossesses précoces, soulève de nombreuses polémiques.

La couverture maladie universelle (CMU)

On estime à 6 millions le nombre de personnes qui ne se soignent pas correctement par manque d'argent. En effet, certaines prestations comme les lunettes, les soins dentaires mais aussi quelques médicaments sont assez mal remboursés par la Sécurité sociale. Pour remédier à ce problème le gouvernement a institué la Couverture Maladie Universelle (CMU) qui permet à tous les démunis de bénéficier de soins gratuits.

LES PRESTATIONS SOCIALES

Elles sont nombreuses et variées (voir les chapitres La famille et Au travail).

Les retraites

L'augmentation de l'espérance de vie et la situation économique ont conduit le gouvernement à engager en 2004 une réforme des retraites. Les Français sont très attachés au système de retraite par répartition, c'est-à-dire que les actifs financent la retraite de ceux qui ne travaillent plus. Cette réforme se met en place progressivement.

Jusqu'en 2008, toute personne âgée de 60 ans et ayant travaillé 40 ans peut percevoir une retraite à taux plein. À partir de 2008, la durée du temps de travail devrait s'allonger progressivement pour atteindre 41 ans de cotisation en 2012.

Il est possible de s'arrêter avant 60 ans ou de travailler au-delà de 60 ans, la limite d'âge maximum étant 65 ans. D'une manière générale, les Français prennent leur retraite à 57 ans.

À côté de ce régime général, coexistent de nombreux régimes particuliers plus intéressants pour ceux qui en bénéficient comme par exemple les fonctionnaires, les militaires, les employés de la SNCF, de la marine marchande etc.

Ce sont les commerçants, les artisans et les agriculteurs qui ont le régime de retraite le moins avantageux.

La retraite à laquelle peut prétendre le salarié se compose d'une ou plusieurs retraites complémentaires et d'une retraite de base, payée par la Sécurité sociale car c'est cet organisme qui gère aussi les retraites du régime général.

Les indemnités journalières

En cas d'arrêt de travail pour cause de maladie, la Sécurité sociale verse au salarié des indemnités journalières qui compensent la perte de salaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les remboursements de la Sécurité sociale

- Près d'un Français sur deux a recours aux médecines alternatives comme l'homéopathie ou l'acupuncture. La plupart du temps, ces soins sont remboursés par la Sécurité sociale.
- Les Français sont les plus gros consommateurs de médicaments d'Europe et les champions du monde de consommation de psychotropes.
- Vous pouvez bénéficier de la Sécurité sociale sans cotiser si vous êtes ayant-droit d'un assuré social (enfant, concubin, membre d'un couple signataire d'un PACS). Vous pouvez également en bénéficier si vous êtes demandeur d'asile, étudiant, travailleur saisonnier ou détenu !
- Les étrangers de l'Union européenne en visite en France peuvent bénéficier des mêmes soins que les Français, pour les autres pays il leur est conseillé de prendre une assurance dans leur pays d'origine.

COMMENT DIRE

- Quand on parle de la Sécurité sociale, on dit la « sécu ».

5 À la fin de la consultation, le médecin remplit la feuille de soin

6 Une carte à puce, la carte Vitale, a remplacé la carte d'assuré social. Son détenteur est remboursé automatiquement par sa Caisse primaire d'assurance maladie.

carte d'assurance maladie vitale

PRESCRIPTION MÉDICALE DE TRANSFERT

VOLET DE FACTURATION DU PHARMACIEN OU DU FOURNISSEUR

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSURÉ (1)

NOM : *Caumont Xavier*
 Prénom : *Tina*
 Adresse : *1 rue de la République 75001 Paris*

SITUATION DE L'ASSURÉ À LA DATE DES SOINS

☒ ACTIF SALARIÉ ou après de travail
☐ ACTIF NON SALARIÉ
☐ SANS EMPLOI - Date de cessation d'activité :
☐ PENSIONNÉ
☐ AUTRE CAS - Préciser :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MALADE (1)

• Si vous êtes assés ? ☒ OUI ☐ NON (Date de naissance :)
 • Si le malade est PENSIONNÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, préciser la date de cessation d'activité :
 • Si le malade n'est pas l'ASSURÉ :

• France
☐ L'ON averti l'assuré : ☐ Oui ☐ Non
☐ Si l'assuré a été avisé, préciser la date de l'avis :
☐ Si l'assuré a été avisé, préciser la date de l'avis :
☐ Si l'assuré a été avisé, préciser la date de l'avis :

MODE DE REMBOURSEMENT (1)

• Si vous êtes assés, préciser la date de la dernière consultation :
☐ Si vous êtes assés, préciser la date de la dernière consultation :
☐ Si vous êtes assés, préciser la date de la dernière consultation :

Signature du patient

Signature du médecin

FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH
 Pôle des maladies cardio-vasculaires
 cardiologie - chirurgie cardiaque et thoracique
 chirurgie vasculaire - médecine vasculaire et hypertension artérielle

FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH
 Pôle des maladies cardio-vasculaires
 cardiologie - chirurgie cardiaque et thoracique
 chirurgie vasculaire - médecine vasculaire et hypertension artérielle

100, rue Raymond Lussier 75014 PARIS CEDEX 14 - Standard : 01 44 12 33 33 - Fax : 01 44 12 33 32
 Hébergement à but non lucratif - conventionné - Établissement reconnu d'utilité publique

Serment d'Hippocrate

Serment médical

« Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me sont confiés. Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me sont demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses : que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque. »

Préconisé par l'Ordre national des médecins
version en date de novembre 1995



2 L'école à l'hôpital

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des instituteurs et des professeurs se déplacent dans les hôpitaux et donnent quelques heures de cours aux enfants hospitalisés.

Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. Toute la famille doit consulter le même médecin.
2. La Sécurité sociale rembourse la totalité des frais médicaux.
3. L'hôpital ne ferme jamais.
4. Les hôpitaux sont chargés de la formation des étudiants en médecine.
5. La médecine du travail est gratuite.
6. La couverture maladie universelle est réservée aux personnes sans domicile.
7. Les retraites sont en partie payées par la Sécurité sociale.
8. Un médecin ayant un diplôme étranger ne peut pas travailler en France.
9. Les réfugiés politiques ne peuvent pas bénéficier de la Sécurité sociale.
10. Les ressortissants européens bénéficient d'une égalité de soins avec les Français.
11. L'IVG est un train très rapide.

TROUVEZ LE BON SPÉCIALISTE

Associez le nom du spécialiste à sa spécialité.

- | | | |
|--------------------------------|--------------------|------------------------------|
| 1. un dermatologue | est un spécialiste | a. de la bouche et des dents |
| 2. un ophtalmologue | est un spécialiste | b. de la gorge |
| 3. un oto-rhino-laryngologiste | est un spécialiste | c. des problèmes digestifs |
| 4. un gastro-entérologue | est un spécialiste | d. des maladies des enfants |
| 5. un cardiologue | est un spécialiste | e. de la peau |
| 6. un phlébologue | est un spécialiste | f. du système nerveux |
| 7. un neurologue | est un spécialiste | g. des allergies |
| 8. un allergologue | est un spécialiste | h. du cœur |
| 9. un pédiatre | est un spécialiste | i. des yeux |
| 10. un stomatologue | est un spécialiste | j. des veines |

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Des extraits de plantes sont vendus dans les pharmacies, mais aussi dans les grandes surfaces et ce marché est en pleine extension.
- Pour ouvrir une pharmacie, il faut une autorisation administrative qui prend en compte le nombre de pharmacies par habitants.
- Depuis 1999, les pharmaciens peuvent remplacer le médicament prescrit par le médecin par un médicament générique moins cher et qui a les mêmes effets thérapeutiques.



3 Enseigne et devanture d'une pharmacie

CORRIGÉ

1. Faux - 2. Faux - 3. Vrai - 4. Vrai - 5. Vrai pour l'employeur - 6. Faux, elle est pour tous - 7. Vrai - 8. Faux - 9. Faux - 10. Faux - 11. Faux

Les loisirs

1 Montagne



Pour une certaine génération, il fallait « gagner sa vie à la sueur de son front » et le loisir récompensait le travail. Pour les moins de 40 ans au contraire le loisir fait partie de la vie quotidienne, il n'est plus considéré comme une gratification mais comme un droit fondamental. L'accroissement du temps libre, conséquence directe de la réduction du temps de travail et de l'allongement de l'espérance de vie, a profondément modifié les habitudes des Français en matière de loisirs.

2 VTT



PROVERBES ET DICTONS

- Les voyages forment la jeunesse.

3 Nature

VIVE LES VACANCES

Depuis 1982, les Français bénéficient d'une cinquième semaine de congés payés, à laquelle s'ajoutent les jours fériés, ce qui place la France en première position en Europe et vraisemblablement dans le monde pour la durée des vacances.

Qui prend des vacances ?

Bien que les écarts se réduisent, il existe encore de grandes différences de comportement en fonction des catégories sociales. Plus de 80 % des cadres et des professions libérales partent en vacances contre seulement 35 % des agriculteurs. Les jeunes de moins de 25 ans partent plus souvent que les adultes et sont plus attirés par les destinations étrangères.

Évidemment les citadins sont plus nombreux à partir que les ruraux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La mise en place des 35 heures a permis à de nombreux cadres de bénéficier de deux semaines de congés supplémentaires en compensation du dépassement d'heures hebdomadaire.
- 15 % des Français ne sont jamais partis en vacances.
- La France est la première destination touristique mondiale.

La première des destinations : la France

Dans l'ensemble les Français préfèrent la France ; leur lieu de prédilection est la mer, suivie de la montagne et de la campagne. C'est généralement le climat ou les retrouvailles familiales qui orientent le choix de la région. Le tourisme vert (avec les gîtes ruraux et le camping à la ferme) se développe ainsi que de nouvelles formules comme les week-ends à thèmes (initiation à l'informatique ou au chant choral par exemple), les voyages à la carte, les découvertes culturelles ou sportives. La formule « 3 S » des années 80 (Soleil, Sable, Sexe), a fait place à la formule « 3 A » (Activité, Apprentissage, Aventure).

10 % des vacanciers cependant se rendent à l'étranger, dans la plupart des cas en Europe ; leur destination favorite est l'Espagne. Hors l'Europe, c'est l'Afrique du Nord qui a leur préférence.

Les Français ne sont pas grands amateurs de voyages en groupe, ils font moins appel à des professionnels du tourisme que leurs voisins européens et c'est sans doute en partie à cause de leur caractère individualiste.



4 Gîtes ruraux





LES ACTIVITÉS SPORTIVES

L'accroissement de la pratique du sport est une conséquence de l'attention que l'homme moderne porte à son corps et à son équilibre ; ainsi le sport est considéré par les Français comme un loisir plutôt que comme un moyen de compétition, la détente est plus importante que la performance.

C'est ainsi que se sont développés ces dernières années les sports de plein air : en particulier la pratique de la randonnée à pied ou à vélo.

Les enfants influencés par les médias, les marques de vêtements et par l'image des grands champions s'intéressent de plus en plus au sport. Le développement des équipements sportifs a favorisé cet engouement.

Ski, surf ou raquette ?

Les sports d'hiver ne concernent qu'un Français sur 15. Le coût élevé que représente la pratique du ski en matière d'équipement et d'accès aux remontées mécaniques en fait un sport de privilégiés qui concerne essentiellement les cadres et les professions libérales.

Depuis le début des années 90 le surf des neiges a remplacé le ski chez les jeunes et les stations ont dû s'adapter à cette nouvelle clientèle.

On assiste à un développement du ski de fond et de la raquette ; ces sports sont moins coûteux et plus accessibles à une clientèle familiale qui recherche des petites stations aménagées dans des villages de montagne dont l'architecture a été préservée.

Ballon ovale ou ballon rond ?

Le grand événement sportif de l'année 98 et de l'histoire du sport national a été la victoire de la France à la coupe du monde de football. À cette occasion, on a pu se rendre compte que ce sport déjà très populaire et très médiatisé occupait une place particulière parmi les sports pratiqués en France.



6 Judo



4 Foot



8 Rugby

Alors que le football est présent sur l'ensemble du territoire français, le rugby est essentiellement pratiqué au sud d'une ligne La Rochelle/Bourg-en-Bresse avec une plus forte concentration dans le Sud-Ouest. Et pourtant leur audience à la télévision est comparable, ce qui est extraordinaire dans la mesure où le rugby compte huit fois moins de licenciés que le football.

Les jeux de boules

Le jeu de boules est un sport très populaire et très ancien. Il y a différentes sortes de jeux mais la lyonnaise et la pétanque sont les plus répandus et considérés comme des sports. La pétanque occupe la quatrième place en France par le nombre de ses licenciés.

Jouer aux boules est à la portée de tout le monde et les parties de pétanque animent les places de villages les soirs d'été.

La randonnée pédestre

Essentiel pour tout voyageur à pied : le balisage : deux traits rouge et blanc pour les GR (itinéraires de grande randonnée).

Ces marques sont depuis bientôt soixante ans, le symbole du sport-loisir le plus populaire : la marche. Le réseau des chemins compte près de 180 000 km et a des ramifications dans les pays voisins, on peut ainsi en suivant le GR5 partir de Nice et arriver à Amsterdam ou partir de Genève pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle en empruntant le GR 65. Les marcheurs selon les

lieux et leurs moyens font étape dans des refuges, des gîtes ou des chambres d'hôtes.

Le Roller

Réunissant de nombreux adeptes surtout parmi les jeunes, le roller fait partie intégrante du paysage urbain. Les communes aménagent des espaces propres à la pratique de ce sport, éditent des brochures proposant des parcours et organisent des balades encadrées par des policiers municipaux en roller.

Le roller s'est imposé aussi dans certaines villes comme un nouveau mode de déplacement.

Tour de France cycliste

C'est un des événements sportifs les plus populaires. Il se déroule chaque année au mois de juillet et les cyclistes effectuent un circuit d'environ 3 000 km. Certains spectateurs n'hésitent pas à attendre plusieurs jours au bord des routes pour avoir la meilleure place et ainsi avoir la possibilité de voir passer, très vite, leur équipe favorite et le premier du classement général qui porte un maillot jaune. Une vingtaine de villes étapes hébergent les cyclistes, la caravane publicitaire du tour et de nombreux touristes. Pour ces villes le tour représente un apport financier important. La « grande boucle » se termine traditionnellement à Paris sur les Champs Élysées.

En 1998, des affaires de dopage ont porté un coup à l'enthousiasme que provoque le tour de France cycliste.



9 Pétanque



10 Cyclisme

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Les activités culturelles se confondent désormais avec les loisirs.

Si l'on se réfère au nombre d'entrées dans les grands musées nationaux et au nombre de livres d'histoire, de philo et de politique qui sont vendus chaque année en France, on peut dire que la culture se porte bien. C'est en effet dans le domaine de la culture et des loisirs que les dépenses des ménages ont le plus progressé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'automne : saison des prix littéraires

- Le **prix Goncourt**, créé en 1903, récompense chaque année un ouvrage en prose.
- Le **prix Femina** se caractérise par le fait que tous les membres du jury sont des femmes.
- Le **grand prix du livre Inter**, attribué par France Inter, station de radio du service public, est décerné par un jury d'auditeurs soigneusement sélectionnés.

La lecture publique

La France fait un effort important dans le développement des bibliothèques municipales, des bibliothèques de quartier ou des médiathèques. L'accès est généralement gratuit ou très peu onéreux.

Il existe aussi des « bibliobus » qui vont à la rencontre des lecteurs dans les quartiers ou les localités qui ne disposent pas de bibliothèques.

Le livre

Le livre garde son image de valeur culturelle et la lecture n'est pas en péril chez les jeunes comme on a tendance à le penser. Les jeunes lisent plus que les personnes âgées et les femmes plus que les hommes.

Toutefois, l'audiovisuel et les outils multimedia ont changé la relation au livre et les éditeurs essaient de s'adapter en proposant des livres plus courts et moins chers.



11 Une librairie

POUR EN SAVOIR PLUS

Le livre de poche ou le libre accès à la lecture (Hachette, 1953)

En France, le premier livre de poche paraît en 1953. Le premier titre publié est *Königsmark*, de l'académicien Pierre Benoit. Il sera suivi par les ouvrages de Colette, de Hemingway ou de Saint-Exupéry.

Le concept du petit format pas cher lancé par Hachette s'inspire de l'éditeur belge Marabout, qui donnera au monde le héros des ados des années 50, Bob Morane. Après quarante ans d'exercice, la tête du peloton des ouvrages en collection de poche reste occupée par Camus, avec *L'Étranger*, vendu à 7,5 millions d'exemplaires, devant Alain Fournier, avec *Le Grand Meaulnes* (4,5 millions). L'édition à petit prix a été récemment revisitée avec une formule encore plus populaire : le livre à 2 €.

L'Express du 3 au 9/6/99.

La presse

Si les livres continuent de se vendre comme par le passé, ce n'est pas le cas de la presse. La lecture des quotidiens a beaucoup diminué ces vingt dernières années. La France se situe, dans ce domaine, au bas de l'échelle en Europe : les quotidiens français et en particulier les quotidiens régionaux sont les moins achetés et les moins lus, probablement parce qu'ils sont très chers et mal adaptés aux attentes. Le premier quotidien français est *Le Monde* qui comme *Le Figaro* est un grand journal d'information. *Le Figaro* n'arrive qu'en quatrième position derrière *l'Équipe*, journal sportif et *Le Parisien* journal régional distribué sur Paris et sa proche banlieue.

En revanche les Français sont de gros lecteurs de magazines : en tête des hebdomadaires généraux, on trouve *Paris Match* et le *Nouvel Observateur*.



La radio

Les Français écoutent autant la radio qu'ils regardent la télévision (environ trois heures par jour).

Ils écoutent la radio le matin essentiellement entre 7h et 9h et ils considèrent que les informations données par la radio sont plus crédibles que celles données par la télévision.

RTL, station généraliste privée, devance France Inter, une des stations du service public gérée par Radio France.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La radio

- Jusqu'en 1982 la radio était en France un monopole d'État ; c'est seulement depuis cette date que sont autorisées les radios commerciales privées qui représentent les deux tiers de l'audience.
- La loi oblige les radios à diffuser au moins 40 % de chansons françaises.

La télévision

D'une manière générale, les Français ne sont pas très satisfaits de leur télévision. Ils trouvent les programmes culturellement pauvres et la publicité envahissante.

Mis à part le câble qui ne compte que 8 % d'abonnés, il y a en France six grandes chaînes de télévision, trois appartiennent au service public (France 2, France 3, Arte / la Cinquième) et trois appartiennent au secteur privé (TF1, Canal + et M6).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La télévision

- Arte est une chaîne culturelle franco-allemande qui diffuse ses programmes en français et en allemand ; Arte utilise à partir de 19h le canal de la « Cinquième » qui a une vocation éducative.
- Canal + est une chaîne à péage ; il faut disposer d'un décodeur pour la recevoir ; cependant elle émet en clair à certaines heures de la journée. Elle est essentiellement consacrée au cinéma et au sport. C'est le plus grand succès de télévision payante dans le monde depuis 10 ans.
- La redevance est une taxe annuelle qui sert à financer les chaînes publiques de télévision. La possession d'un poste de télévision entraîne automatiquement le paiement de cette taxe. En 2004 elle s'élevait à 116,50 €.



Le cinéma

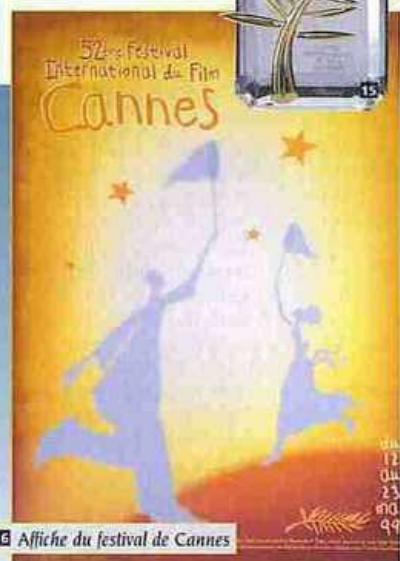
Alors que la fréquentation des salles était en forte baisse, on assiste ces dernières années à une remontée encourageante. Cette reprise est sans doute due à l'amélioration des conditions de projection, à une programmation plus diversifiée et à des tarifs moins élevés.

Environ 40 % des Français ne vont jamais au cinéma ; malgré cela la France occupe, pour la fréquentation moyenne des salles, la première place dans l'Union européenne.

La majorité des spectateurs ont moins de 25 ans, un niveau d'instruction élevé et habitent en ville...

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le festival de Cannes existe depuis 1946, il a lieu en mai et il concerne les longs et les courts-métrages. La récompense suprême décernée par ce festival est la palme d'or.



13 Affiche du festival de Cannes

Les autres loisirs

Outre la mode, l'art de la table et les produits de luxe qui ont contribué de tout temps à la 'grandeur' de la France, c'est sous l'impulsion d'André Malraux puis de Jack Lang, tous deux ministres de la culture, que la France trouve une nouvelle dimension culturelle.

Les arts plastiques occupent une place prédominante dans les loisirs des Français. Avec la création de Beaubourg (1977), celle du Musée d'Orsay ou du Grand Louvre à Paris, de nombreux musées d'art contemporain en province, les grandes expositions ou rétrospectives de peinture sont d'authentiques succès (plus de 20 millions de visiteurs par an).

L'art lyrique notamment avec l'Opéra Bastille ou celui de Lyon (1992), le Festival d'Avignon ou la Comédie Française pour le théâtre classique contribuent à ce rayonnement. La jeunesse n'est pas oubliée pour autant, des salles de concert ou de spectacle comme le Palais omnisports de Paris-Bercy (15 000 places) ou le Stade de France (85 000 places) permettent, outre le déroulement d'événements sportifs d'importance, l'organisation de concerts de musiques rock.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Depuis 1947, date de sa création par Jean Vilar (auteur et metteur en scène de théâtre) le festival d'art dramatique d'Avignon a lieu chaque année en juillet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En chanson

Je me souviens d'un vieux ciné
Dans le quartier de l'Odéon
Là-bas pour deux fois rien on se payait
Quelques navets
Ou les chef-d'œuvre du muet
Blottis à deux dans un fauteuil
Les amoureux suivaient d'un œil
Indifférent
Tout ce qui se passait dans la salle ou sur
l'écran
Extrait de l'Odéon chanté par George Moustaki

ALLER PRENDRE UN POT AU CAFÉ

Pour les Français qui ne partent pas en vacances, qui ne lisent pas, qui ne vont pas au cinéma et qui ne font pas de sport, il reste les cafés. Le café est un lieu populaire, un lieu de rendez-vous, un refuge et un confessionnal. En bref, le café est une institution !

On peut boire, sur le zinc (au comptoir), un demi (25 cl de bière), un petit blanc (verre de vin blanc) ou un petit noir (café serré) ou savourer en terrasse un crème (café au lait) et des croissants en lisant le journal.

On peut y jouer aux cartes, au baby-foot ou au billard ; on peut faire mille choses dans les cafés puisqu'il existe des cafés-théâtres, des cafés littéraires, philosophiques, sociologiques et même des cybercafés.



17 En terrasse

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le plus ancien café de Paris est le café Procope (13 rue de l'Ancienne Comédie) ; il a été ouvert en 1686 par un italien (Francesco Procopio) qui a introduit en France une boisson nouvelle : le café.



18 Un cybercafé

POUR EN SAVOIR PLUS

Les chèques-vacances

- Des ménages aux revenus modestes peuvent bénéficier de chèques-vacances.
- Créés en 1987 et financés en partie par les entreprises, ils peuvent être utilisés pour payer des dépenses d'hébergement, de transport, d'activités sportives ou culturelles sur tout le territoire français (y compris les DOM-TOM).

La France et le sport

- Le ministère de la jeunesse et des sports a été créé en 1960 par Charles de Gaulle et confié à un alpiniste célèbre Maurice Herzog.
- Un Français sur cinq appartient à une fédération sportive. C'est le football qui a le plus grand nombre de licenciés, devant et dans l'ordre, le tennis, le judo, la pétanque, le basket, l'équitation, le ski et le rugby.

La vie associative

- Il existe plus de 800 000 associations en France (Loi 1901) qui emploient près de 3 millions de bénévoles et contribuent à l'encadrement ou à l'éducation de 12 millions de Français.
- La vie associative est présente dans tous les domaines de la vie quotidienne : le sport, la culture, l'éducation, les loisirs, la santé.

Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

- Le chèque-vacances est en partie financé par les entreprises.
- Le rugby est un sport très peu médiatique.
- Les GR sont symbolisés par deux traits rouges.
- La radio est un monopole d'état.
- Le prix Femina récompense un auteur de sexe féminin.
- « Le Monde » est le plus grand quotidien de France par son tirage.
- La redevance est une taxe destinée à financer la télévision publique.
- Les Français sont des grands lecteurs de quotidiens.
- Le festival d'Avignon est un festival de musique classique.

- L'Opéra Bastille, qui se trouve à Paris, date de la Révolution.
- La majorité des Français prennent leurs vacances en août.
- Quand les Français vont en vacances à l'étranger, ils choisissent en priorité l'Italie.
- La production cinématographique française est la plus importante d'Europe.
- La chanson française est le genre musical préféré des Français.
- La moitié des Français jardinent.
- La France est championne d'Europe pour la durée des vacances.
- TF1 est la chaîne de télé la plus regardée.
- Les Français consacrent plus de temps à la « télé » qu'à la radio.
- Les bibliobus sont des bibliothèques ambulantes.
- Le prix Goncourt est un prix littéraire.

CORRIGE

1. Vrai. 2. Faux. 3. Faux. 4. Faux. 5. Faux. 6. Faux. 7. Vrai. 8. Faux. 9. Faux. 10. Faux. 11. Vrai. 12. Faux. 13. Vrai. 14. Vrai. 15. Vrai. 16. Vrai. 17. Vrai. 18. Faux. 19. Faux. 20. Vrai.



19 À la plage

POUR EN SAVOIR PLUS

L'appel de la plage

Rien ne les décourage, ni l'envahissement des plages ni les relents de crème solaire et de beignets gras. Les Français préfèrent la mer pour les vacances d'été. Le littoral attire 44 % de ceux qui prennent leurs congés hors de chez eux. Ils n'étaient que 28 % voilà trente-cinq ans. Les amateurs de campagne sont restés en nombre stable, autour de 30 %. Quant à la montagne, elle a davantage d'adeptes, mais les sommets restent encore peu fréquentés (16 %). Les rési-

dences secondaires, fantasme des années 70, ne se sont pas beaucoup développées : elles n'hébergent que 11 % des vacanciers. Près de la moitié des séjours se déroulent en famille ou chez des amis. Les Français multiplient les congés de courte durée et partent plus souvent en hiver (40 % d'entre eux). Surtout pour faire du ski, car seulement 5 % d'entre eux vont profiter du soleil tropical. Une ombre dans ce tableau : 4 Français sur 10 ne peuvent, faute de moyens, partir en vacances. Un pourcentage inchangé depuis quinze ans.

L'Express, du 3 au 9/6/99.

L'argent

Le traité de Maastricht sur l'Union européenne (1992) instaure l'Union économique et monétaire et établit les fondements de la monnaie unique.

Le 1^{er} janvier 2002 le franc qui était la monnaie française depuis 1795 disparaît au profit de l'euro.

La zone euro correspond à douze des quinze pays de l'Union européenne. Les pièces de monnaie des douze pays possèdent une face commune et une face nationale. Quel que soit leur pays d'origine, les pièces ont cours légal dans toute la zone euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal)



1 Pièce de 1 euro : face commune à tous les pays

POUR EN SAVOIR PLUS

Dans les pays de l'Union européenne, la centième partie de l'euro est dénommée officiellement « cent » mais dans la communication courante entre francophones on utilise le terme de centime.



2 Franc frappé en 1960 sous de Gaulle, dit « nouveau Franc »



2 La zone « Euro »

Pays de la zone euro

Pays de l'Union européenne n'ayant pas adopté l'euro

L'ARGENT, LA CULTURE, ET LA MORALE

Par tradition judéo-chrétienne la culture française est un peu réservée par rapport à l'argent. L'argent n'est pas un sujet réellement tabou, cependant il n'est pas de bon ton, au cours d'une conversation, de parler de ses revenus, de mentionner la valeur ou le prix des choses.

Il n'est pas honteux de gagner de l'argent, c'est même légitime mais les Français, conscients des inégalités économiques sont parfois choqués par ce que dévoilent les médias sur les revenus de certaines personnalités du monde du sport, de l'art ou de la politique.

L'argent facile est suspect, d'autant plus que depuis quelques années des affaires de corruption impliquant des personnalités ont été mises à jour dans différents domaines.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Fraude ou sport national ?

Un pourcentage non négligeable de Français considère que certaines pratiques, bien qu'illégales, ne sont pas vraiment condamnables.

En voici quelques exemples :

- frauder en travaillant « au noir » ;
- faire « sauter » des contraventions ;
- tricher pour ne pas payer « la redevance télé » ;
- tricher sur les notes de frais ;
- ne pas payer dans les transports en commun.

PROVERBES ET DICTONS

- Bien mal acquis ne profite jamais.
- Plaie d'argent n'est pas mortelle.
- L'argent n'a pas d'odeur.

3 Les grosses coupures en euro.



LES REVENUS

Le revenu (étymologiquement, ce qui revient à quelqu'un) est constitué non seulement de la rémunération du travail mais aussi du revenu du patrimoine et des prestations sociales. Celles-ci (allocations familiales, indemnités de chômage, d'accident...) représentent plus du tiers du revenu des Français. Pour connaître les ressources réelles des ménages, il faut déduire de toutes ces rentrées d'argent l'impôt sur le revenu, l'impôt foncier, les cotisations sociales. On s'aperçoit alors que les Français reversent pratiquement la moitié de leurs revenus à l'État.

Les impôts

L'impôt sur le revenu est le plus faible d'Europe. Le seuil de non-imposition est très élevé et près de la moitié des foyers fiscaux ne paient pas d'impôts sur le revenu.

En revanche, les impôts indirects, comme la TVA (Taxe à la Valeur Ajoutée) qui est pour de nombreux services et produits de 19,6 %, la taxe sur l'essence ou le tabac, sont parmi les plus lourds d'Europe.

EN CHANSON

Le Fric

Un jour il inventa l'argent
Ce démon très intelligent
Qui sut comprendre le premier
La valeur d'un bout de papier
Ce démon était un banquier
Et depuis dans le monde entier
L'argent circule et fait des bulles
Gardez votre monnaie, la quête est terminée
Car d'un commun accord, c'est demain l'âge d'or
Extrait de « Le Fric », Les Frères Jacques

Les petites coupures en euro

COMMENT FAIRE ?

Est-il obligatoire de laisser un pourboire ?

• Le pourboire, qui est une somme d'argent (en général des pièces de monnaie), remise à titre de récompense par le client à un travailleur salarié, n'est jamais obligatoire ; il ne faut pas le confondre avec le service qui doit être compris dans le prix affiché.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, l'usage est de laisser un pourboire au chauffeur de taxi, chez le coiffeur, au restaurant, à un guide touristique, à l'ouvreuse dans les cinémas ou les théâtres....

Le pouvoir d'achat

Pendant la période des « Trente Glorieuses » (c'est ainsi qu'on appelle les trente années de croissance économique qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale), la grande majorité des Français se sont plus enrichis que pendant tout le siècle précédent alors que la durée moyenne annuelle du travail diminuait. Entre 1970 et 1990 le pouvoir d'achat des ménages a progressé de 60 %. Depuis 1990, la croissance se poursuit mais à un rythme plus faible.

Cette croissance n'a pas pour autant gommé les inégalités et actuellement le nombre de personnes considérées comme pauvres dans la société française est estimé à 12 % et ce sont les familles monoparentales qui sont les plus exposées à la pauvreté.

On estime que le seuil de pauvreté est de 602 € par mois pour une personne seule et de 783 € pour une famille monoparentale.

Le budget des ménages

Les dépenses des Français se répartissent ainsi : la part du budget consacrée au logement est la plus importante ; viennent ensuite les dépenses d'alimentation, de transports et communication, puis les dépenses pour les services médicaux et de santé qui représentent 10 % du budget et enfin l'habillement et les chaussures, poste de dépense le moins important.

Bien entendu, la répartition du budget n'est pas la même pour tous les ménages ; elle varie en fonction de la catégorie sociale, de la composition des ménages et du lieu d'habitation.

En effet, les ouvriers dépensent plus d'argent pour l'alimentation que les classes moyennes, les célibataires consacrent une part importante de leur budget aux loisirs, à la culture et à l'achat de vêtements ; quant aux Parisiens, ils dépensent deux fois plus pour leurs sorties que les provinciaux, mais il faut ajouter que les salaires à Paris sont plus élevés qu'en province.

Supermarché



Être libre, c'est consommer

Quelle est la sortie préférée des Français chaque samedi après-midi ? Une balade en forêt ? Une visite au musée ? Non, c'est une virée au supermarché. Ces monstres de la distribution qui prolifèrent depuis les années 60 constituent les vitrines du bonheur par la consommation. « J'achète, donc je suis. » Symbole de l'abondance, le chariot, caddie pour les intimes, est mis en circulation en France en 1957 par une société alsacienne, la firme Joseph. Hier gratuit, aujourd'hui payant (mais remboursable), l'instrument incontournable

du shopping de masse est décliné dans différents formats, selon la surface commerciale à parcourir. Au client ensuite de s'assurer de ne pas avoir oublié sa carte de crédit [...]. Lancée par l'organisation Carte bleue en 1971, elle est devenue, en 1992, grâce à sa puce intégrée, un compte bancaire ambulant. Et si certains continuent de l'appeler Carte « bleue », c'est parce qu'ils oublient qu'elle existe en version « or », réservée à l'élite. La « gold » est [...] une manière de classer son homme dès l'ouverture du porte-carte.

LES JEUX D'ARGENT

Depuis Napoléon, les jeux d'argent sont théoriquement interdits en France mais l'État s'en est donné le monopole et peut accorder des dérogations à des entreprises privées comme les casinos.

Les Français jouent, l'État gagne !

Les machines à sous, appelées aussi bandits manchots, sont autorisées depuis 1988

sous certaines conditions. 50 % des gains sont prélevés par l'État.

Les deux tiers des Français qui savent pourtant que « l'argent ne fait pas le bonheur » jouent au moins une fois par an à des jeux d'argent. Ils ont à leur disposition une quinzaine de jeux dont le tiercé qui consiste à parier sur des courses de chevaux. Les plus récents sont les jeux instantanés dits de « grattage ».

Les jeux d'argent ont pris une dimension internationale avec leur mise en ligne par la Française des Jeux. On peut désormais cocher ses grilles de Loto, Super Loto et Euro Millions sur un site Internet.



Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. Le montant de la TVA est de 15,6 %.
2. Le pourboire est obligatoire au restaurant.
3. Les jeux d'argent sont un monopole d'État.
4. La carte à puce est une invention française.
5. Les impôts sur le revenu sont prélevés à la source.
6. La poste propose un compte-chèque qui est l'équivalent d'un compte bancaire.
7. Le marchandage est une pratique courante dans les magasins traditionnels.
8. En 1999, la dépense moyenne pour les jeux d'argent est estimée à 200 € par an et par Français.
9. C'est pour l'alimentation que les Français dépensent le plus d'argent.
10. Un S.E.L. est une sorte de troc organisé.
11. Autrefois le pourboire s'appelait le pourmanger.

CORRIGÉ

1. Faux : 19,6 % - 2. Faux : c'est un usage - 3. Vrai - 4. Vrai - 5. Faux - 6. Vrai - 7. Faux - 8. Vrai - 9. Faux : c'est pour le logement - 10. Vrai - 11. Faux

Pour une poignée de noix...

Depuis 1994 existe en France, dans 44 départements, une organisation rationnelle du troc appelée S.E.L. (Système d'Echange Local) pour ceux qui considèrent que la vraie richesse n'est pas l'argent mais la disponibilité et les compétences. Chacun en fonction de son âge, de sa formation et de sa situation sait faire quelque chose et peut consacrer une partie de son temps à échanger ce savoir sous forme de services et de biens.

Un S.E.L. est constitué d'un groupe de quelques dizaines ou quelques centaines de personnes qui font des échanges par le biais d'une monnaie fictive et locale, par exemple la noix, l'épi, le grain ou le caillou selon les régions. Chacun est titulaire d'un compte géré informatiquement. Hervé remet ainsi en état la voiture de Daniel contre trois cents unités de monnaie locale. Daniel est débiteur de trois cents unités de compte et Hervé, crédité d'autant, Daniel devra à son tour proposer un service ou un bien pour solder son compte. La valeur des échanges est décidée d'un commun accord.

Les S.E.L. sont nés d'une réflexion sur la monnaie et d'un fort désir de solidarité.



Se loger

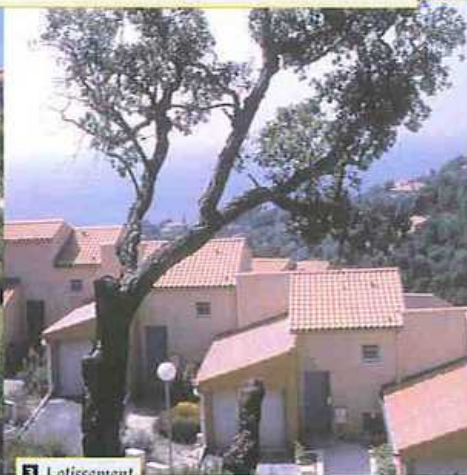


1 Habitat urbain ancien

Pendant longtemps la France a été un pays essentiellement rural et agricole. A partir de 1850 le nombre des agriculteurs a commencé à diminuer. Les deux guerres mondiales ont interrompu cet exode rural qui a recommencé autour de 1950 au profit de Paris, de sa banlieue et des grandes villes industrielles. Le rapatriement des Français d'Algérie après l'indépendance de ce pays en 1962 et l'arrivée de très nombreux travailleurs immigrés ont contribué à une très forte croissance urbaine. Ce phénomène a transformé les habitudes des Français en matière de logement. En 1850, 85 % de la population habitait à la campagne alors qu'actuellement la même proportion habite en ville.



2 Maison de campagne



3 Lotissement

LA CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE

Entre 1950 et 1970, pour faire face à l'augmentation de la population urbaine, on a construit de manière industrielle à la périphérie des grandes villes et l'on a vu apparaître des « grands ensembles », concentration de très grands immeubles, souvent mal conçus, de mauvaise qualité et implantés dans des zones sans vie appelées banlieues-dortoirs.

2 pièces vente

Maréchal Juin,
2 P. 31m² 6^e
asc. imm. réc.
cuis. équip.
Sdb. calme très
clair parquet
charges faibles
prox. école et
commerces.
88 000 €.



EN CHANSON

Comme un arbre dans la ville
J'ai grandi dans le béton
Coincé entre deux maisons
Sans abri, sans domicile
Comme un arbre dans la ville
Catherine et Maxime Le Forestier



Immeuble collectif

EN POÉSIE

Je souhaite dans ma maison :
Une femme ayant sa raison,
Un chat passant parmi mes livres,
Des amis en toute saison
Sans lesquels je ne peux pas vivre
Guillaume Apollinaire, « Le chat », Alcools.

5 Maisons de village



LE LOGEMENT

Plus d'un ménage sur deux est propriétaire de sa résidence principale et la moitié de ces ménages ont contracté un emprunt pour accéder à la propriété.

La proportion de Français qui disposent d'une résidence secondaire est la plus élevée d'Europe après la Norvège et la Finlande. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une maison et d'un jardin.

La surface d'un appartement est aujourd'hui en moyenne de 66 m² et de 103 m² pour une maison individuelle.

À quoi rêvent les Français ? D'une maison, à la campagne ou dans un quartier calme à la périphérie d'une grande ville.

Les logements sociaux

Environ 15 millions de personnes sont logées dans des Habitations à Loyer Modéré (H.L.M.).

Les HLM permettent aux personnes qui ont des ressources modestes de se loger à moindres frais. L'attribution d'un logement HLM dépend du montant des revenus et la

Maison ou appartement ?

La maison individuelle a la cote ; 60 % des Français préfèrent ce mode d'habitat. Ceux qui en possèdent une n'ont pas l'intention de la quitter ; ceux qui vivent en habitat collectif en rêvent. Les avantages de la maison individuelle sont incontestables, les charges de copropriété sont souvent moins élevées que dans un immeuble, la rentabilité est aussi plus élevée que pour un appartement.

Palais ou mouchoir de poche ?

La loi interdit de louer un logement de moins de 9 m² et d'une hauteur sous plafond de moins de 2,20 m. De plus tous les logements locatifs doivent être décents, c'est-à-dire confortables, correctement équipés et ne pas présenter de risques pour la sécurité et la santé des locataires.

D'après Que choisir sept 2003

demande se fait à la mairie du domicile ou auprès d'un organisme HLM.

Une grande partie des locataires d'HLM sont ouvriers, employés, personnels de service ou retraités.

Le confort

En 30 ans, le niveau de confort des logements en France s'est considérablement amélioré. 80 % des résidences principales disposent maintenant d'une salle de bain ou d'une douche, de WC intérieurs et de chauffage central ; c'est à la campagne que l'on trouve les logements les plus inconfortables.

L'aménagement

La cuisine est une pièce essentielle puisque la plupart des Français y prennent leurs repas et de ce fait elle s'agrandit et est de mieux en mieux équipée ; c'est un lieu de convivialité.

La salle de bains est l'objet de toutes les attentions, au-delà de sa fonction hygiénique, c'est un lieu de détente où l'on s'occupe de soi et où l'on préfère prendre des douches que des bains.

Les toilettes sont séparées de la salle de bains.



7 Salon

L'équipement

Presque tous les logements sont équipés d'un réfrigérateur, d'une cuisinière ou d'un lave-linge ; en revanche le lave-vaisselle et le sèche-linge arrivent en queue du gros électroménager.

La décoration

Les Français préfèrent les meubles de style rustique ou ancien, le parquet à la moquette et dépensent moins d'argent en fleurs et plantes vertes que leurs proches voisins européens.

Le budget

Les Français consacrent près du tiers de leurs revenus à leur logement, à son équipement et à son entretien.

L'occupant d'un appartement doit payer une taxe d'habitation et chaque propriétaire une taxe foncière. Si vous habitez un appartement dont vous êtes propriétaire vous êtes redevable de ces deux impôts dont le montant dépend, entre autres, des caractéristiques du logement.

La taxe d'habitation et la taxe foncière sont des impôts locaux perçus au profit des communes, des départements et des régions.

COMMENT FAIRE ?

Pendre la crémaillère

Lorsqu'on emménage dans un nouveau logement, il est d'usage de « pendre la crémaillère ». À cette occasion, on organise un apéritif, un dîner, ou une fête qui est une sorte d'inauguration du domicile.



8 Cuisine

Des organismes sociaux peuvent accorder sous certaines conditions des aides financières comme l'allocation logement, le prêt à l'amélioration de l'habitat ou une prime de déménagement.

Des maisons et des hommes

Voici 5 types de maison qui correspondent à 5 profils de français différents.

- La « maison cocon » : lieu de protection et de ressourcement tourné vers le confort personnel.
- La « maison patrimoine » : expression des valeurs familiales et de la réussite sociale, confort et esthétisme.
- La « maison vitrine » : reflet de la personnalité de ses occupants, ouverte sur l'extérieur, moderne, sécurisée et « tendance ».
- La « maison instrument » : moyen de s'ouvrir aux autres, tournée vers la modernité.
- La « maison abandonnée » : mise à distance, désintérêt et manque d'implication.



9 Salon

RÉNOVATION

- Peinture, tapisserie, carrelage, plâtrerie
- Petits travaux de plomberie
- Revêtement sols souples
- Plomberie, électricité
- Pose de parquet

Devis gratuit

10 Salle de bain



LES ESPACES URBAINS

Le centre ville des grandes cités est de plus en plus consacré aux affaires et au commerce bien qu'on y trouve encore quelques quartiers bourgeois et aussi des quartiers anciens, promis à la rénovation, où vivent souvent des personnes âgées, des ménages à faibles ressources.

La banlieue, où logent de nombreux travailleurs immigrés et leurs familles, des jeunes à la recherche d'un premier emploi, des chômeurs, est, dans certaines villes, un sujet d'inquiétude pour les pouvoirs publics. On parle du mal des banlieues, de quartiers en difficulté pour évoquer le malaise social qui y est attaché : à l'opposé on trouve des banlieues « chic » où résident les catégories sociales les plus favorisées.

Des lotissements appelés par les urbanistes « villages pavillonnaires » (ci-contre 11) sont apparus aux abords des villes et permettent « aux Français moyens » de satisfaire leur désir de maison individuelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La moitié de la population vit dans à peine 5 % des communes. 19 % de la population habite en Île-de-France, soit près d'un Français sur cinq.
- À Paris, près de la moitié des résidences principales sont occupées par une personne seule qui partage sa vie parfois avec un animal.
- La France détient le record d'Europe pour la possession des animaux domestiques, en majorité des chats et des chiens.

CHATS. Donne contre bons soins jeune chatte tigrée, très douce, vaccinée, stérilisée. Jardin impératif.



11

12 Grands ensembles et pavillons



Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. 50 % des Français habitent en ville.
2. La taxe d'habitation est payée par les locataires.
3. A Paris le prix moyen des appartements anciens est de 2 744 € le m².
4. On peut-être expulsé de son domicile à tout moment si l'on ne paie pas son loyer.
5. La surface moyenne d'un appartement est d'environ 100 m².
6. Un grand ensemble est une zone de petites maisons situées dans la banlieue.
7. SDF est une association qui milite pour le droit au logement.
8. HLM signifie Habitation à Loyer Modéré.
9. 75 % des Français et des Françaises bricolent dans leur maison.
10. Les gens du voyage n'ont pas de logement fixe.

CORRIGE

1. FAUX : 75 % - 2. VRAI - 3. VRAI - 4. FAUX - 5. FAUX : 60 m² - 6. FAUX : une concentration d'immeubles - 7. FAUX : désigne les personnes « Sans Domicile Fixe » - 8. VRAI - 9. VRAI - 10. VRAI

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les Français sont-ils casaniers ? En tous cas ils détiennent le record du monde d'achat de pantoufles !
- Les Français protègent leur intimité : ils mettent des volets et des rideaux à leurs fenêtres, des clôtures à leur jardin et ils se protègent avec des gros chiens, des gros verrous et des portes blindées plutôt qu'avec des systèmes d'alarme électronique, ce qui n'empêche pas les nombreux cambriolages.
- En France, si vous ne payez pas votre loyer, vous risquez d'être expulsé de votre domicile sauf entre le 1^{er} novembre et le 15 mars car la loi l'interdit.
- Parallèlement à la crise économique est apparue une grave crise du logement et on estime à environ 100 000 le nombre de SDF (personnes Sans Domicile Fixe). Cette situation critique engendre des réactions de solidarité sociale et la création de différentes associations qui militent pour le droit au logement.

PARTAGE. Recherche 2 co-locataires pour partager avec étudiant 120 m² tt. confort, équipé meublé 1 seule sdb. Paris centre 520 € cc 2 mois caution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les gens du voyage

- Une loi du 31 mai 1990 oblige les communes de plus de 5 000 habitants à prévoir le passage et le séjour des gens du voyage sur des terrains spécialement aménagés pour eux. La loi les autorise alors à interdire le stationnement sauvage sur le reste de la commune.

- Les gens du voyage doivent séjourner plus de trois ans sans interruption sur une même commune avant de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales. Tous les trois mois, leur carnet de circulation est visé par la police ou la gendarmerie.



13 Gens du voyage

69

Se déplacer

La part de budget que les Français consacrent aux transports est de plus en plus importante mais l'essentiel de ces dépenses concerne le véhicule personnel. Les transports collectifs sont victimes de la place occupée par la voiture personnelle. L'usage de l'avion s'est développé, mais reste cependant limité. Les communes font de nombreux efforts pour promouvoir les transports publics (bus, métro, tramway, trolleybus) et la SNCF met en place une politique commerciale qui essaie d'attirer de nouveaux usagers en proposant une tarification et des services mieux adaptés.

1 Tramway, à Grenoble



LE SAVIEZ-VOUS ?

• Grenoble est à ce jour la seule ville française à conjuguer baisse du trafic automobile, hausse de la fréquentation des transports en commun et succès de la marche à pied. C'est le résultat de la mise en place d'un tramway, de l'amélioration des lignes de bus et de l'aménagement de la voirie au profit des piétons. Cependant comme dans beaucoup de villes françaises dans les zones périurbaines la voiture demeure indétrônable.

D'après Que Choisir Mars 2004

LES TRANSPORTS COLLECTIFS : BUS, TRAM, ET MÉTRO

Pour lutter contre la pollution et les embouteillages, les municipalités s'efforcent de développer les transports en commun. Pour encourager ce type de transport, des efforts sont faits sur la qualité du service : ponctualité, fréquence, vitesse, facilité des correspondances et information des voyageurs.

A Paris, la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens) expérimente la localisation des bus par satellite ce qui permet l'affichage automatique des arrêts et l'indication précise des arrivées prévues aux stations.

En province, des villes comme Grenoble et Strasbourg ont choisi de mettre en service un tramway, mode de transport silencieux, non polluant, accessible aux fauteuils roulants et aux poussettes de bébé.

2 Affichage automatique



Le métro des métropoles

Quelques grandes villes comme Lyon, Marseille et Paris disposent d'un métro. Le métro parisien est né en 1900 et comporte 325 stations.

L'architecte et décorateur Paul Guimard qui a imposé le style « Art Nouveau » dans l'architecture parisienne est devenu très populaire grâce aux entrées de métro qu'il a fait réaliser entre 1899 et 1904.

Dans le métro parisien, on estime à 7 %, le nombre des fraudeurs. La RATP met en place progressivement un titre de transport d'une nouvelle génération, le passe urbain Navigo, un ticket électronique sans contact (ci-dessous).

3 Ticket électronique



LE SAVIEZ-VOUS ?

• La ligne la plus fréquentée du monde est la ligne « A » du RER (Réseau Express Régional) qui traverse Paris d'Est en Ouest.

4 Bus roulant au gaz



LA VOITURE ET LE RÉSEAU ROUTIER

Parmi tous les modes de transport, la route tient une place croissante et l'automobile représente 90 % des trafics urbains. Le transport routier des voyageurs ou des marchandises est considéré d'ailleurs comme la cause principale de la pollution dans les grandes agglomérations.

Les Français adulent leur voiture. C'est le troisième poste de dépense des ménages (achat du véhicule, assurances, carburant, entretien, stationnement, péage d'autoroute) après l'alimentation et le logement.

Avec près d'une voiture pour deux habitants, la France se place au troisième rang de l'Union européenne derrière l'Italie et l'Allemagne.

Le permis de conduire

On peut passer et obtenir un permis de conduire à partir de 18 ans, cependant il est possible de conduire en présence d'un adulte et sous sa responsabilité dès l'âge de 16 ans. Pendant deux ans, les nouveaux conducteurs doivent placer à l'arrière de leur véhicule un signe figurant la lettre A.

Depuis 1992, le permis de conduire est un permis à points ; il comporte douze points et il peut vous en coûter quatre si, par exemple, vous « grillez » un feu rouge.

Depuis le 1er mars 2004 le permis est probatoire. Il est doté de 6 points pour trois ans. Après trois ans sans retrait il est automatiquement doté de 12 points.

Le contrôle des véhicules

Les véhicules sont soumis à des contrôles techniques et à des contrôles anti pollution.

Une pastille verte et un autocollant blanc posés sur le pare-brise sont la preuve que les véhicules respectent les normes en vigueur.

PROVERBE

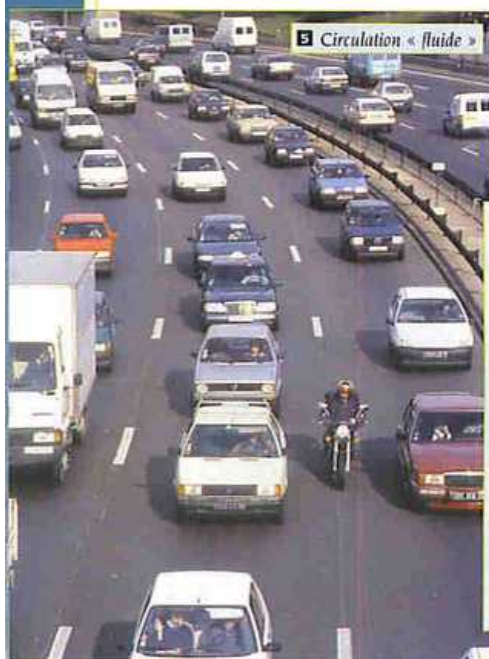
- Qui veut voyager loin, ménage sa monture.

EN CHANSON

Nationale 7

De toutes les routes de France, d'Europe
Celle que je préfère, c'est celle qui conduit
En auto, ou en auto-stop
Vers les rivages du midi
Nationale 7
Il faut la prendre qu'on aille à Rome à Sète,
Que l'on soit deux, trois, quatre, cinq, six ou sept
C'est une route qui fait recette
Route des vacances
Qui traverse la Bourgogne et la Provence
Qui fait de Paris un petit faubourg de Valence
Et la banlieue de St-Paul-de-Vence

Charles Trenet, *Nationale 7*.



Le code de la route

Le code de la route est une innovation française qui date de 1922. Il impose :

- de ne pas dépasser 90 km/h sur les routes nationales et départementales, 130 km/h sur les autoroutes ;
- d'attacher sa ceinture de sécurité ; c'est obligatoire à l'avant et à l'arrière ;
- d'asseoir les enfants de moins de 10 ans à l'arrière de la voiture.

AUTO MOTO. Part vend cause dble emploi 205 XS 3 pte. rouge, mod. 92 7 cv, toit ouv. cont. tech. ok, 107 000 km. 2 591,49 € (17.000 F)

Prudence au volant santé au tournant

- La sécurité routière constitue aujourd'hui une priorité nationale. La France fait figure de mauvais élève européen quand on se réfère aux statistiques annuelles relatives au nombre d'accidents mortels sur les routes. En dépit de la multiplication des campagnes d'information et de prévention, la courbe peine à s'inverser, au point qu'on en vient parfois à se demander s'il n'y aurait pas une exception française en la matière.

Cette attitude a conduit le gouvernement à mener une politique répressive en matière de sécurité routière.

(Mise en place de nombreux radars automatiques, multiplications des contrôles et de sanctions pour excès de vitesse, conduite en état d'ivresse, défaut de ceinture, usage du téléphone au volant...)

Cette politique répressive impopulaire et contestée lors de sa mise en place est finalement bien acceptée maintenant qu'elle semble porter ses fruits.

Petite couronne



Paris

1. Place de la Bastille (XI^e) et esplanade du château de Vincennes (XII^e) : à partir de 21 heures, rassemblement de motards.
2. Place d'Italie (XIII^e) : à partir de 22 heures, départ d'une randonnée de rollers dans les rues de la capitale.
3. Autoroutes A1, A2, A3, A4, A6, A13, A15 : risques d'embouteillages en raison des départs en week-end.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le rétroviseur est une invention française qui date de 1906.
- La vignette, créée en 1956, est une taxe annuelle dont le montant est plus ou moins proportionnel à l'âge et à la puissance de la voiture.
- Sur les autoroutes, la pratique du péage est généralisée.
- Les hypermarchés vendent la moitié du carburant.
- Le dernier numéro des plaques d'immatriculation des voitures correspond au numéro des départements (de 01 à 95 pour la France métropolitaine). Ce numéro correspond aux deux premiers chiffres du code postal qui en comporte cinq.

VOYAGER EN TRAIN

La SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer) a été créée en 1937. Elle ne représente qu'une petite partie des transports en France malgré la mise en service en 1981 du TGV (train à grande vitesse). Le TGV a pourtant constitué une révolution dans le monde des transports et a incité de nombreux Français à abandonner la voiture sur les longs parcours.

Il représente d'ailleurs la moitié du trafic de la SNCF et dessert près de 240 villes : la ligne la plus célèbre est la ligne Eurostar qui emprunte le tunnel sous la Manche.

Sur des distances inférieures à 1 000 km, le TGV est plus rapide que l'avion, moins cher et plus confortable.

Des billets à prix réduit

Les salariés, les retraités, les pensionnés, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier, une fois par an, d'un billet « congé annuel » qui donne droit à une réduction de 25 % sur le prix d'un billet de 2^e classe dans tous les trains. Les personnes voyageant par deux, les

familles nombreuses, les personnes âgées et les groupes ont la possibilité de voyager à des tarifs préférentiels.

À la gare

À la gare, il vous est possible d'acheter votre billet au guichet ou à la billetterie automatique : de laisser vos bagages à la consigne (manuelle ou automatique) et d'aller prendre un repas au buffet.

Mais avant de monter dans le train, vous ne devez pas oublier de valider votre billet à l'aide d'un appareil de couleur orange, appelé composteur. Si vous ne composez pas votre billet, vous risquez une amende.

Dans le train

Les Trains Express Régionaux (TER) prévoient des bagageries pour les skieurs et les amateurs de planche à voile.

6 TGV



7 Quai de gare



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le plan Vigipirate mis en place par le ministère de l'Intérieur pour plus de sécurité sur le territoire national a des incidences sur les contrôles dans les aéroports et les gares : ainsi pour éviter les valises piégées les consignes à bagages sont fermées dans de nombreuses gares.

8 Automate



VOYAGER EN AVION

Les Français sont de plus en plus nombreux à utiliser l'avion, en particulier pour des déplacements à caractère professionnel mais aussi pour des déplacements touristiques à destination des pays étrangers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de la moitié des Français n'ont jamais pris l'avion.

Des vols réguliers

Air France est la plus grande compagnie régulière française. Elle propose à la fois des vols intérieurs et des vols internationaux.

Pour répondre à la concurrence du TGV, Air France a mis en place des « navettes », sur certains vols intérieurs tels que Paris-Marseille. Il n'est plus nécessaire de réserver sa place longtemps à l'avance pour emprunter ces avions qui décollent toutes les demi-heures.



9 Décollage



10 Passager à l'embarquement

LE DEUX ROUES

Le retour à la bicyclette

Les grèves fréquentes des transports collectifs dans certaines grandes villes ont provoqué un développement de l'usage de la bicyclette. L'extension dans les villes des réseaux de pistes cyclables et la création de places de stationnement protégées du vol incitent les Français à utiliser ce mode de déplacement. Cet intérêt nouveau pour la bicyclette est encouragé par les mouvements écologistes.



11 Une piste cyclable, à Nice

MOTO 6,5 STARK. Bicolore noir gris anthracite. Part vend APRILIA 650 cm³, modél. mai 96. 2^e main, bon état général 17 000 km – 4 200 €.

Le retour du scooter

Quant aux autres « deux roues » ils ne sont pas également appréciés : les cyclomoteurs sont démodés, les motos sont trop chères, en revanche les scooters plaisent aux jeunes, aux moins jeunes, aux hommes et aux femmes.

C'est un mode de déplacement rapide dans les villes. Il est considéré comme sûr, confortable silencieux et il séduit les nostalgiques des années soixante.



12 Scooters en ville



POUR EN SAVOIR PLUS

Depuis 1996 en France une loi impose de réaliser des aménagements cyclables dès qu'une voie urbaine est créée ou simplement rénovée. Certaines communes, comme Nantes, Grenoble, Strasbourg redistribuent depuis quelques années une partie de la voirie existante aux vélos, d'autres villes comme Paris s'y sont mises plus récemment.

D'après Que Choisir Mars 2004

Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. Marseille est le premier port maritime français.
2. En 2010 la construction du canal Rhin-Rhône sera achevée.
3. Les trains français sont les plus ponctuels du monde.
4. Le TGV représente 10 % du trafic SNCF.
5. Les conducteurs de train prennent leur retraite à 50 ans.
6. A la SNCF les familles nombreuses (à partir de trois enfants), ne bénéficient pas de tarifs réduits.
7. 30 % des Français n'ont jamais pris l'avion.
8. Le temps moyen de déplacement des Français est d'une heure par jour.
9. Dans certaines villes, il est possible de prendre le tram avec sa bicyclette.
10. Le code de la route est une innovation française de 1910.
11. Un tiers des voitures françaises est équipé d'un moteur diesel.
12. Les chauffeurs de taxi peuvent être des artisans indépendants.

Il est obligatoire :

13. De composer son billet à la gare avant de monter dans le train.
14. De céder sa place aux personnes âgées dans les transports publics.

Il est interdit :

15. De fumer dans les avions sur les vols intérieurs.
16. De conduire sans permis si on a plus de 18 ans.
17. De parler au conducteur d'un bus en dehors des arrêts.

13 À Paris, une entrée de métro style Art nouveau

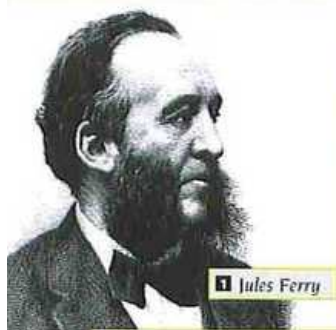


15 Contrôle d'un ticket électronique



1. Vrai 2. Vrai 3. Vrai 4. Vrai 5. Vrai 6. Faux 7. Faux 8. Faux 9. Vrai 10. Faux 11. Faux 12. Vrai 13. Vrai 14. Faux 15. Vrai 16. Vrai 17. Vrai

Jusqu'au bac



1 Jules Ferry

En 1882, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, fait voter les lois instituant la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire. Aujourd'hui, ces principes sont toujours valables et l'éducation scolaire est obligatoire de 6 ans à 16 ans. Sur les 12 millions de jeunes scolarisés, 85 % fréquentent l'enseignement public, les autres allant dans des établissements privés, essentiellement de confession catholique. Il existe aussi quelques rares écoles privées où l'on applique des méthodes non officielles, comme les écoles Montessori.

EN CHANSON

Un nouveau monde s'ouvre à mes yeux
Encore une année qui passe
Appréhension, cafard et trauille bleue
C'est la rentrée des classes
Je touche du bois
Je croise les doigts
Pour avoir un prof principal sain d'esprit
Un emploi du temps sympa
Qui commencerait mardi et finiraitmardi

Chanté par Aldebert, la rentrée des classes

3 La cantine d'une école maternelle



2 Le plaisir de lire

L'ÉCOLE MATERNELLE

Sans être obligatoire, l'école maternelle accueille 99,6 % des enfants de trois ans. Certaines maternelles acceptent les enfants dès deux ans, à condition qu'ils soient propres et qu'il y ait des places disponibles.

L'école maternelle se compose de trois sections : la petite, la moyenne et la grande section. Les enfants apprennent à vivre ensemble, ils dessinent, écoutent des histoires, chantent et ... font la sieste.

Ils ont la possibilité de rester à l'école seulement la demi-journée mais souvent, les enfants dont les parents travaillent, passent toute la journée, de 8 h 30 à 16 h 30 dans l'établissement. Dans ce cas, ils déjeunent à la cantine.



4 La sieste



5 Une fête



6 Un conte

LA « GRANDE ÉCOLE » OU L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'école primaire accueille les élèves de 6 à 10 ans. Ils ont un seul instituteur ou le plus souvent une institutrice qui enseigne toutes les matières.

Les écoliers apprennent les bases de la lecture et du calcul pendant les trois premières années (de 5 ans à 7 ans), c'est-à-dire en grande section de maternelle, au cours préparatoire (CP) et au cours élémentaire première année (CE1). (Voir tableau page 82.)

Puis de 8 à 10-11 ans les enfants approfondissent leurs connaissances au cours élémentaire deuxième année (CE2), au cours moyen première année et deuxième année (CM1 et CM2).

COMMENT DIRE ?

- A l'école primaire les enfants appellent leur institutrice « Maitresse » et leur instituteur « Maître ».

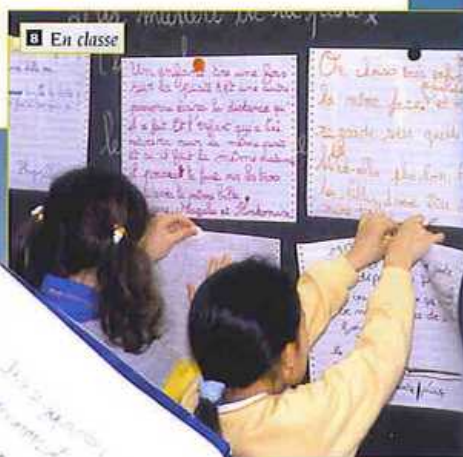
Les horaires hebdomadaires de travail sont lourds pour les enfants. Ils sont à l'école en moyenne 6 h par jour et souvent quand leurs deux parents travaillent, ils déjeunent à la cantine et restent à l'étude du soir.

La France est le pays d'Europe où les enfants ont le moins de jours de classe et le plus d'heures de cours par jour, et il arrive souvent que leur journée ne soit pas finie lorsqu'ils quittent l'école, car, malgré les directives ministérielles qui déconseillent les devoirs à la maison, la plupart des enfants ont des exercices à faire en rentrant chez eux.

Ce rythme de travail est remis en cause dans certaines écoles qui expérimentent de nouveaux horaires : pas de cours le samedi matin et un peu moins de vacances.



7 La récré



8 En classe



9 Le cahier et le crayon

Les difficultés dans l'apprentissage de la lecture entraînent souvent l'échec scolaire, c'est-à-dire le redoublement d'une ou plusieurs classes.

En 1989 l'Assemblée Nationale a voté une loi qui prévoit l'initiation à une langue étrangère au CM2.

10 Le calendrier des vacances scolaires

POUR EN SAVOIR PLUS

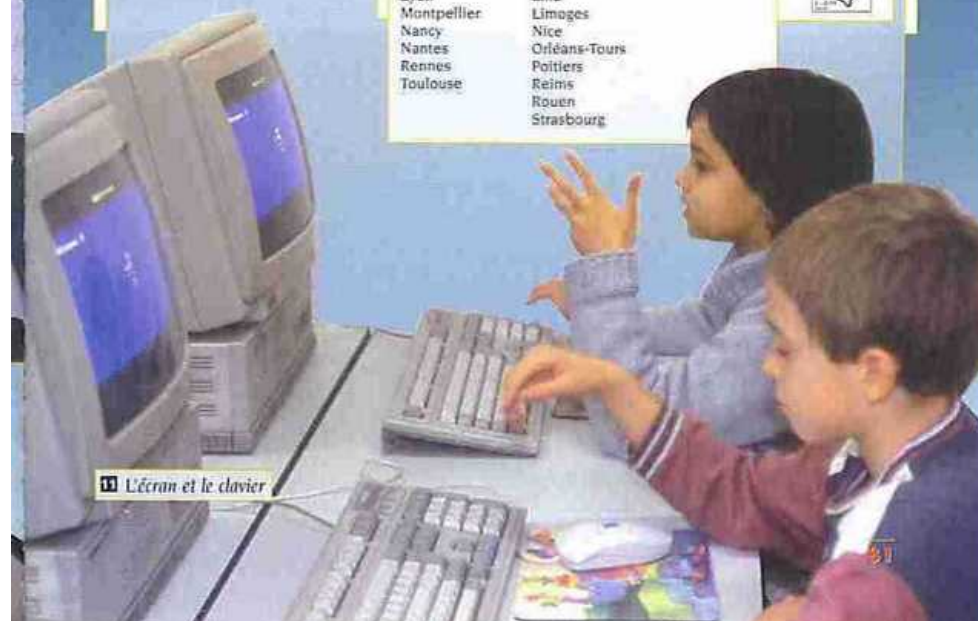
- La durée des vacances scolaires est de 17 semaines environ dont 10 jours en novembre, deux semaines à Noël, quinze jours en février pour les vacances d'hiver de même qu'en avril pour les vacances de printemps. Les grandes vacances d'été durent 9 semaines.
- Pour satisfaire les professionnels du tourisme, les vacances d'hiver et de printemps ne commencent pas à la même date : la France est partagée en trois zones, A, B et C.



ZONE A
Caen
Clermont-Ferrand
Grenoble
Lyon
Montpellier
Nancy
Nantes
Rennes
Toulouse

ZONE B
Aix-Marseille
Amiens
Besançon
Dijon
Lille
Limoges
Nice
Orléans-Tours
Poitiers
Reims
Rouen
Strasbourg

ZONE C
Bordeaux
Créteil
Paris
Versailles



11 L'écran et le clavier

• Enseignement primaire

École maternelle

- 3 ans Petite section
- 4 ans Moyenne section
- 5 ans Grande section

École élémentaire

- 6 ans CP Cours préparatoire
- 7 ans CE1 Cours élémentaire 1^{re} année
- 8 ans CE2 Cours élémentaire 2^e année
- 9 ans CM1 Cours moyen 1^{re} année
- 10 ans CM2 Cours moyen 2^e année

• Enseignement secondaire : collège et lycée

Cycle d'adaptation	Sixième			
Cycle central	Cinquième			
	Quatrième			
Cycle d'orientation	Troisième			
	Voie générale et technologique		Voie professionnelle	
Cycle de détermination	Seconde générale et technologique	Seconde spécifique	Seconde professionnelle	1 ^{re} année de CAP
			2 ^e année de BEP	2 ^e année de CAP
Cycle terminal	Première	Première BT	Première d'adaptation	Première professionnelle
	Terminale	Terminale BT		Terminale professionnelle

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est possible de présenter le bac à tout âge, même si on n'est pas inscrit dans un lycée. Il suffit de s'inscrire auprès du rectorat. En 2004, le plus jeune candidat avait 14 ans et le plus âgé 81 ans ! Ce dernier le présentait pour la troisième fois.

École :
inégalité sociale
et malaise de l'enseignant

Enseignants, enfants et parents donnent les mêmes noms à leurs malaises : manque d'ouverture sur la vie professionnelle, classes surchargées, insécurité, problèmes d'orientation et d'aide aux élèves en difficulté [...] « Que répondre à un élève de 11 ans qui nous demande à quoi sert l'école puisqu'il sera de toute façon au chômage ? » demande une institutrice en fixant la caméra.

Pour les parents, la réponse est simple : les entreprises doivent être plus présentes à l'école. Mais les enseignants font la moue : leur véritable mission reste « la formation de la réflexion et de l'esprit critique ». Globalement, les parents estiment qu'ils la remplissent correctement. Sauf dans les filières techniques, qui concentrent les problèmes. « Ceux qui sont mauvais partout, on les lourde dans les classes de CAP surchargées, explique Stéphane, mécanicien. Ils en sortent aussi mauvais en mécanique qu'ailleurs, et ils n'y arrivent pas. » L'échec scolaire, ces « cinq élèves au fond de la classe dont plus personne ne s'occupe », est la première préoccupation des parents et des profs. La solution ? Des

classes moins peuplées, des cours supplémentaires pour les élèves en difficulté. Pour que le privilège des cours particuliers pour les élèves les plus aisés disparaisse, que l'on ne puisse plus dire, comme cet agent de la SNCF, que « la réussite scolaire d'un gosse, c'est réservé aux riches ».

« Il nous faut être en même temps prof, médecin, religieuse, ministre de l'éducation et Père Noël », explique une enseignante. « On aimerait plus de communication entre élèves et profs », répondent les parents. Car l'élève n'existe pas qu'en classe : il est violent à l'école « parce qu'il fait la même chose qu'à la maison », commente un élève de CM2. Plus de communication, des lieux de rencontres en dehors des cours, et plus de moyens financiers : ces revendications banales appellent des mesures d'urgence.

Bénédicte Charles.
Marianne, 2 au 8 juin 1997.

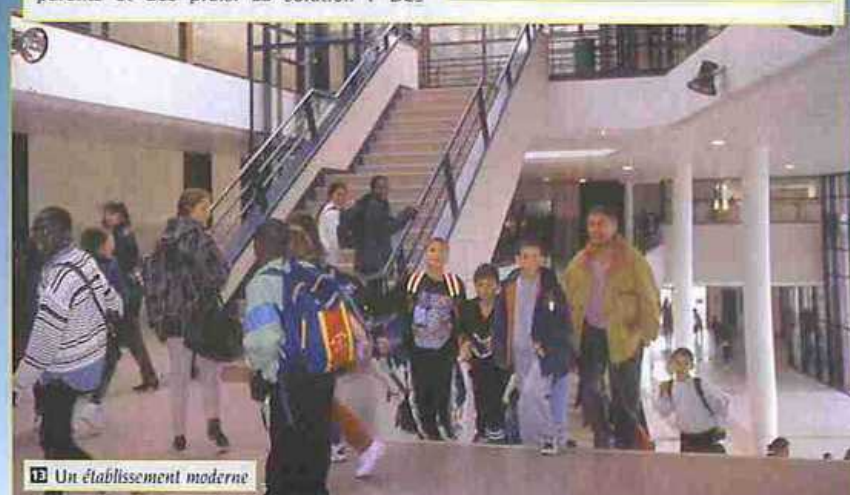
EN CHANSON

Les petites filles sont des traîtresses
Si jamais tu tires leurs tresses
Elles le disent à la maîtresse
Et toi, tu finis au coin

David Mac Neil. Seul dans ton coin



12 L'attention



13 Un établissement moderne

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les enfants doivent aller au collège ou au lycée le plus proche de leur domicile, selon une carte scolaire établie par l'administration. A la campagne, les jeunes sont souvent internes : ils restent toute la semaine à l'internat, c'est-à-dire qu'ils mangent et dorment au collège ou au lycée.

L'enseignement secondaire se partage en deux niveaux : (voir tableau page 82) le collège et le lycée.

Le collège

Tous les élèves de CM2 entrent en 6^e, en général à l'âge de 11 ans.

COMMENT DIRE ?

- Les enseignants vouvoient leurs élèves au lycée. Par contre, ils les tutoient au collège.
- Au collège et au lycée les élèves sont surveillés par des étudiants. Ces surveillants sont chargés de faire respecter le calme pendant les heures de récréations et d'aider les élèves dans leurs études.

C'est souvent un grand bouleversement pour eux puisqu'à chaque heure ils changent de matière et donc de professeur. Ils doivent étudier une langue étrangère, la majorité des élèves choisit l'anglais (environ 80 %), puis vient l'espagnol et ensuite l'allemand.

En 4^e les collégiens choisissent une deuxième langue étrangère.

Régulièrement, les élèves ont des devoirs écrits faits en classe sous surveillance et les parents reçoivent un bulletin trimestriel commenté par les professeurs.

Tous les enfants de 11 à 15 ans suivent les quatre années de formation de la 6^e à la 3^e.

Les élèves en difficulté ont souvent la possibilité de bénéficier de cours de soutien, ces cours sont individualisés et en général en dehors du temps scolaire. Le conseil de classe où les élèves et les parents sont représentés peut décider du redoublement d'un élève.

Le conseil de classe décide également de l'orientation de l'élève en fin de 3^e. Ceci se fait généralement en accord avec les parents mais 20 % des élèves ont une orientation qu'ils n'ont pas réellement choisie.



14 Sciences de la vie et de la Terre, les travaux pratiques

EN POÉSIE

Le cancre

Il dit non avec la tête
mais il dit oui avec le cœur
il dit oui à ce qu'il aime
il dit non au professeur
il est debout
on le questionne
et tous les problèmes sont posés
soudain le fou rire le prend
et il efface tout
les chiffres et les mots
les dates et les noms
les phrases et les pièges
et malgré les menaces du maître
sous les huées des enfants prodiges
avec des craies de toutes les couleurs
sur le tableau noir du malheur
il dessine le visage du bonheur

Jacques Prévert

L'orientation

A la fin du collège, les élèves ont le choix entre plusieurs orientations :

- rejoindre un lycée d'enseignement général ou technique
- aller dans un lycée professionnel où ils prépareront en 2 ans un BEP (brevet d'enseignement professionnel). Les meilleurs d'entre eux pourront passer un bac professionnel qui se

prépare en deux ans. Cette filière permet aux jeunes qui n'aiment pas les études d'avoir une véritable formation professionnelle. Ils ont également la possibilité de préparer le bac en alternance, c'est-à-dire qu'ils travaillent dans une entreprise une partie de la semaine et suivent des cours le reste du temps.

- entrer en apprentissage chez un patron et apprendre un métier
- quitter le système scolaire s'ils ont plus de 16 ans.

Le lycée

À la fin du collège, environ 35 % des élèves sont dirigés vers les lycées.

Les lycéens doivent étudier de nombreuses matières et se spécialisent en classe de première. Voici un exemple d'emploi du temps d'un élève de seconde (ci-dessous).

Les études au lycée sont gratuites mais les parents doivent acheter les livres et les fournitures scolaires dont les élèves auront besoin.

La fin du lycée est sanctionnée par le baccalauréat (le « bac »).

86 % des élèves entrés en seconde arrivent au bac en 3 ou 4 ans.

EMPLOI DU TEMPS
CLASSE DE SECONDE 6

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 À 9H00	FRANÇAIS	FRANÇAIS	STT	SVT	MATHS	
9H00 À 10H00	ITALIEN	HISTOIRE/GÉO.	MATHS	PHYSIQUE	FRANÇAIS	
10H00 À 11H00	CHIMIE	SVT	EPS	SVT	FRANÇAIS	MATHS
11H00 À 12H00	FRANÇAIS	ÉTUDE	EPS	ITALIEN	MATHS	
13H30 À 14H30	ANGLAIS	PHYSIQUE		ANGLAIS	HISTOIRE/GÉO.	
14H30 À 15H30	MATHS	HISTOIRE/GÉO.	ANGLAIS			
15H30 À 16H30	STT	ANGLAIS	ITALIEN			
16H30 À 17H30	STT	PHYSIQUE	MATHS	HISTOIRE/GÉO.		

STT = SCIENCES ET TECHNIQUES TERTIAIRES SVT = SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE EPS = ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



15 Musique et chant

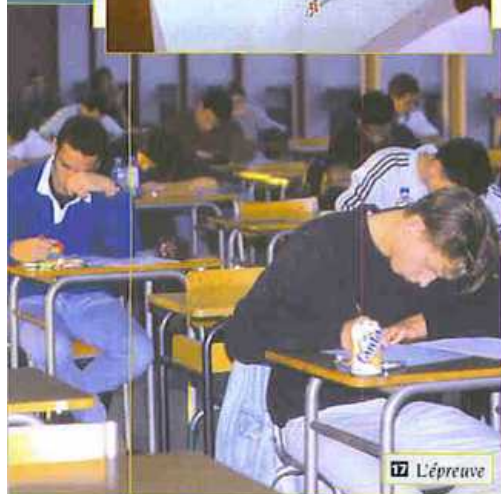
LE BAC

On compte une vingtaine de bacs différents : par exemple le bac L, à orientation littéraire, ou le bac S, scientifique, à dominante mathématiques.

Les bacs professionnels sont de plus en plus recherchés par les élèves et les entreprises.

La période du bac est un moment très difficile pour les parents et surtout pour les élèves ! En effet, le bac est indispensable pour entrer à l'université ou dans l'enseignement supérieur. Le pourcentage de réussite au bac est d'environ 76 % pour les garçons et 81 % pour les filles.

16 Les sujets dans leur enveloppe cachetée



17 L'épreuve

L'enseignement et l'éducation sont des thèmes qui passionnent les Français. Le ministre de l'Éducation nationale dirige un ministère difficile, il emploie 1 340 000 personnes dont 888 000 enseignants et gère un budget colossal qui représente 7 % du PIB. Les réformes qui se succèdent en fonction des ministres entraînent souvent le mécontentement et les protestations des élèves, des parents d'élèves et des enseignants.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Avec 58,9 % environ de bacheliers par classe d'âge, le système éducatif français n'est pas assez efficace.
- Les différents ministres de l'Éducation nationale voudraient que 80 % d'une classe d'âge ait le bac à partir de l'an 2 000.



18 L'affichage des résultats

Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. Les jeunes doivent fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans.
2. La majorité des jeunes étudient dans des établissements catholiques.
3. À l'école maternelle, les enfants peuvent dormir sans être punis.
4. Les enfants français ont de très nombreux jours de vacances en comparaison avec leurs voisins européens.
5. Les écoliers français apprennent une langue étrangère dès l'âge de 6 ans.
6. Les jeunes peuvent choisir le collège où ils souhaitent étudier.
7. La majorité des collégiens étudie l'anglais en première langue.
8. Les conseils de classe réunissent les professeurs, des représentants des élèves et des représentants des parents.
9. Les élèves qui ont des difficultés au collège doivent quitter l'école.
10. Aujourd'hui, 86 % d'une classe d'âge est titulaire du baccalauréat.
11. Les filles qui obtiennent le bac sont plus nombreuses que les garçons.
12. Seuls les lycéens peuvent passer le bac.

COMPARAISON

1. Comparez votre emploi du temps à celui donné page 85
2. Quelles différences notez-vous entre le système éducatif français et celui de votre pays ?

POUR ALLER PLUS LOIN

- Un couple de Français, M. et Mme Dutoit, avait décidé de faire le tour du monde à vélo avec leurs deux filles âgées de 8 et 12 ans. M. et Mme Dutoit ayant fait des études supérieures, ils ont eu l'autorisation de servir de professeurs à leurs deux filles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les enfants de marins ou de forains sont souvent obligés d'être internes pendant leurs études et passent la plupart de leurs week-ends à l'internat.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les écoles-les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquelles les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Article L.141-5-1



19 La sortie des classes



20 Qui connaît la réponse ?

CORRIGÉ

1. Vrai, mais quelques uns peuvent quitter l'école par cours.
2. Vrai.
3. Vrai.
4. Vrai.
5. Vrai.
6. Faux.
7. Vrai.
8. Vrai.
9. Faux.
10. Faux.
11. Vrai.
12. Faux.

Après le bac

Après le baccalauréat 85 % des étudiants poursuivent leurs études à l'université.

Plus de deux millions d'étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur. Ce chiffre s'est stabilisé depuis 5 ans environ. La majorité des étudiants fréquentent les 89 universités françaises.

L'enseignement supérieur est gratuit, les étudiants paient environ 370 euros pour la Sécurité sociale et les frais administratifs.

Parmi les pays développés, la France arrive en première position pour le nombre de jeunes encore scolarisés à 20 ans, devant l'Espagne et les États-Unis.

L'étudiant qui vient d'obtenir son baccalauréat peut rester au lycée et préparer en deux ans un BTS (brevet de technicien supérieur). Il peut se diriger vers les IUT ou les grandes écoles mais la plupart vont à l'université.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Un étudiant peut être élu vice-président de son université.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les filles sont globalement plus nombreuses que les garçons dans les universités et le taux de scolarisation des femmes a dépassé celui des hommes.

1 Un cours en amphithéâtre

LA « FAC »

La grande majorité des bacheliers entre à l'université. Il y a plus de 1 500 000 étudiants dans les universités françaises.

Les universités sont ouvertes à tous les étudiants titulaires du bac mais les étudiants doivent, sauf exception, s'inscrire dans leur académie d'origine, au moins pour le premier cycle.

Les universités les plus fréquentées sont celles de Lettres et de Sciences humaines.



2 La BU

Grandes Écoles 3 ans	Doctorat	3 ans
	Master 120 crédits	4 semestres
	Maîtrise	
	Licence 180 crédits	6 semestres
CPGE 2 ans	DEUG ou DEUST 2 ans	
	DUT 2 ans	BTS 2 ans

CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DUT	Diplôme universitaire de technologie
BTS	Brevet de technicien supérieur
DEA	Diplôme d'études approfondies
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées

LES UNIVERSITÉS À L'HEURE EUROPÉENNE

Les cursus d'études sont organisés autour de trois niveaux de sortie : la licence, le master, le doctorat. C'est le système LMD.

L'étudiant doit capitaliser 30 crédits par semestre, soit 180 crédits pour obtenir sa licence et 120 pour le master. Le système des crédits n'est pas appliqué au doctorat. Ces crédits sont transférables dans les autres pays européens.

La licence

Pendant six semestres, l'étudiant se spécialise petit à petit. Il peut obtenir un diplôme intermédiaire en deux ans : le DEUG (diplôme d'études universitaires générales).

Certaines universités proposent des licences professionnelles, plus spécialisées et plus proches du marché de l'emploi.

Le master

Il s'obtient après quatre semestres d'études et 120 crédits. L'étudiant peut choisir entre un master professionnel qui le prépare à la vie active et un master recherche qui le prépare au doctorat.

En attendant la mise en place définitive du système LMD dans toutes les universités, les DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) et les DEA (diplôme d'études approfondies) continuent d'exister.

La maîtrise

C'est un diplôme intermédiaire qui sanctionne quatre ans d'études.

Le doctorat

Il peut se passer après trois années d'études après le master recherche ou le DEA.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Aujourd'hui, de nombreuses universités ont créé des universités inter-âges surtout fréquentées par les personnes du troisième âge.

LES DIPLÔMES NATIONAUX

Les étudiants peuvent préparer un des diplômes nationaux suivants :

LE DUT : Il sanctionne deux ans d'études dans les IUT

LE DEUG : Il se passe après deux ans d'études.

LA LICENCE : Elle se prépare en 6 semestres et il faut capitaliser 180 crédits.

LA MAÎTRISE : Elle sanctionne 4 années d'études.

LE MASTER : Il se prépare en 4 semestres, il faut capitaliser 300 crédits.

LE DESS : Proche du master professionnel.

LE DEA : Proche du master recherche.

LE DOCTORAT : Il se prépare en trois ans après le master recherche ou le DEA et donne après soutenance d'une thèse, le titre de docteur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 100 000 étudiants par an quittent l'université sans diplômes !
- En Europe, les diplômes universitaires nationaux sont reconnus par les Etats membres.

L'IUT

118 000 étudiants sont inscrits dans un Institut Universitaire de Technologie (IUT) où les études durent 2 ans. Les IUT sont des filières de formations technologiques et professionnelles.

L'admission dans un IUT dépend du dossier scolaire (produit par le lycée) et du type de bac. L'obtention d'une mention est parfois déterminante.

Ces deux ans d'études sont sanctionnés par le DUT.

1 Un laboratoire de mécanique



4 Un atelier équipé de machines outils pilotées par ordinateur



LES GRANDES ECOLES

70 000 étudiants s'inscrivent chaque année dans des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) afin de préparer le concours qui leur permettra d'entrer dans une des prestigieuses grandes écoles. Ces concours se préparent en deux ans.

Les grandes écoles ont une excellente réputation, puisqu'elles forment non seulement des cadres administratifs et des fonctionnaires de très haut niveau, mais aussi des responsables de grandes entreprises. De nombreux hommes politiques y ont fait leurs études.

Citons quelques-unes de ces écoles prestigieuses qui forment les cadres de la nation :

l'ENA (Ecole nationale d'administration), « l'X » (Ecole polytechnique), l'Ecole normale supérieure, l'Ecole des Mines (ingénieurs en travaux publics), HEC (Hautes études commerciales), l'Ecole Centrale (Ecole d'ingénieurs), Saint-Cyr (Ecole militaire)...

Les études d'ingénieur durent 5 ans et se déroulent dans 250 écoles dont un grand nombre sont intégrées aux universités.

Ce système élitiste est souvent critiqué : il coûte cher à l'Etat et on lui reproche de former parfois des technocrates coupés de la vie réelle.



5 Les anciens locaux de l'X



6 HEC : l'entrée du campus



2 HEC : un cours magistral

LA VIE ÉTUDIANTE

Les étudiants peuvent se loger dans les résidences universitaires gérées par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) mais dans certaines académies leur nombre est insuffisant et les étudiants choisissent alors d'habiter dans des foyers privés ou de partager des appartements.

Les repas sont pris au restaurant universitaire pour un prix modique.

Les étudiants dont les parents ont des ressources insuffisantes peuvent bénéficier d'une bourse d'études. Un étudiant sur cinq est boursier. Cette aide annuelle s'élève au minimum à 1 296 euros environ et au maximum à 3 500 euros.

Si le budget des étudiants est globalement en hausse, une étude récente montre que de plus en plus d'étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté. En effet, la démocratisation de l'enseignement a ouvert les portes de l'université aux enfants des classes moyennes et défavorisées et les familles n'ont pas toujours les moyens financiers de les faire vivre confortablement.

Les services
de la vie
étudiante
CROUS

POUR EN SAVOIR PLUS

Voici quelques sites web utiles :

- CNOUS.fr
- education.gouv.fr
- onisep.fr

Les étudiants de DEA ou de DESS peuvent aussi obtenir des bourses sur critères universitaires. La demande est faite par le Président de l'université sur recommandation du responsable pédagogique.

Tous les étudiants possèdent une carte qui donne accès gratuitement aux bibliothèques universitaires et qui leur permet de bénéficier de réductions dans différents lieux : cinémas, musées, théâtres, librairies, ciné-clubs, clubs sportifs etc.

COMMENT DIRE ?

Le langage étudiant a ses originalités, voici quelques exemples :

- **La cité U** : la résidence universitaire
- **Le resto U ou le RU** : le restaurant universitaire.
- **La fac** : la faculté
- **Un amphi** : un amphithéâtre
- **Des TD** : des travaux dirigés
- **Des TP** : des travaux pratiques
- **Un partiel** : un contrôle dont la note entrera dans l'examen final
- **Une UE** : une unité d'enseignement ; un cours ou un ensemble de cours spécialisés, donnant lieu chacun à un examen. Plusieurs UE composent la licence par exemple.
- **La BU** : la bibliothèque universitaire.



Un restaurant universitaire : **D** salle à manger et **E** libre service



Contrôle/Acquisition

COMPAREZ

- Comparez les études supérieures chez vous et en France : coût, sélection, années d'études...

L'illettrisme

Sur les 38 millions de personnes de plus de 18 ans vivant en France métropolitaine, un peu plus de deux millions seraient illettrées, c'est-à-dire incapables de lire, écrire, éventuellement compter, mais aussi communiquer dans les situations de la vie sociale ou professionnelle. Près de la moitié d'entre elles n'ont pas eu le français comme langue maternelle. Lors de l'apprentissage de l'écriture, 650 000 enfants ne peuvent être aidés par leurs parents et connaissent une scolarité difficile, ce qui représente un handicap pour l'avenir.

On compte aussi un peu plus de 500 000 personnes âgées ayant eu une scolarité trop courte, qui ont oublié les bases de la langue ou subissent une diminution de leurs capacités intellectuelles. 700 000 autres adultes de langue maternelle française éprouvent également des difficultés. Toutes ces personnes se trouvent désarmées face à la prépondérance de l'écrit dans la société de l'image. L'obtention d'un emploi est plus difficile, de même que l'insertion sociale.

Francoscopie 2003

POUR EN SAVOIR PLUS

L'université et les étudiants étrangers

Si un étudiant étranger veut étudier dans une université française, il doit :

- Justifier d'un certain niveau de connaissance de la langue et posséder l'équivalent du bac.
- Être titulaire du DALF (diplôme approfondi de langue française) ou obtenir un certain score au TCF (test de connaissance du français) ; il est alors dispensé de tests linguistiques d'entrée à l'université.

Pour passer, hors de France, les épreuves du DALF et du TCF, il doit s'informer à l'étranger auprès des services culturels français et en France auprès des centres de Français Langue Étrangère habilités.

CORRIGE

1. Vrai - 2. Faux, il faut avoir aussi un bon dossier scolaire. - 3. Vrai - 4. Vrai - 5. Faux - 6. Vrai - 7. Vrai - 8. Faux - 9. Faux - 10. Faux

- Il s'acquittera des mêmes droits d'inscription qu'un étudiant français.
- Le programme européen Socrates s'adresse aux étudiants et enseignants. Il facilite les échanges culturels entre les États membres.
- Le programme Erasmus permet à des étudiants de bénéficier d'une bourse pour étudier dans un autre pays d'Europe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le budget de l'étudiant français en 2004 :

- Droit d'inscription : environ 188 €/an
- Ticket de repas au restau U : 2,60 €
- Chambre en cité U : de 115 € à 300 € selon le standing de la chambre.
- Sécurité sociale : 177 €/an
- Mutuelle étudiante : 1 180 €/an

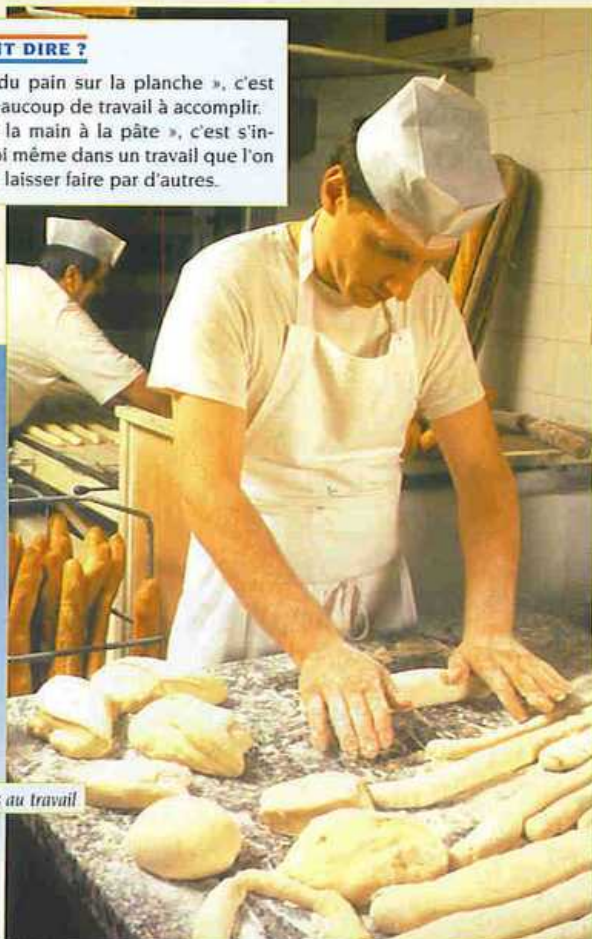
Ces chiffres peuvent varier légèrement d'une université à l'autre.

Au travail

Depuis deux cents ans, la durée du temps de travail a baissé de moitié. En effet, au début du XIX^e siècle, on travaillait environ 3 200 heures par an pour environ 1 500 heures aujourd'hui. 43 % des Français sont considérés comme actifs. Les autres sont retraités, sans emploi, en cours de formation ou s'occupent de leurs enfants. La France est le pays du monde industrialisé où l'on travaille le moins.

COMMENT DIRE ?

- « Avoir du pain sur la planche », c'est avoir beaucoup de travail à accomplir.
- « Mettre la main à la pâte », c'est s'investir soi-même dans un travail que l'on pourrait laisser faire par d'autres.



1 Boulangers au travail

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La durée hebdomadaire

Depuis 1982, la durée légale du travail des salariés est passée de 40 heures à 39 heures par semaine. Aujourd'hui la durée légale du travail est fixée à 35 heures par semaine pour toutes les entreprises, quelque soit leur effectif.

Les heures effectuées au-delà de la durée légale sont considérées comme des heures supplémentaires.

Le respect des durées maximales quotidiennes est obligatoire.

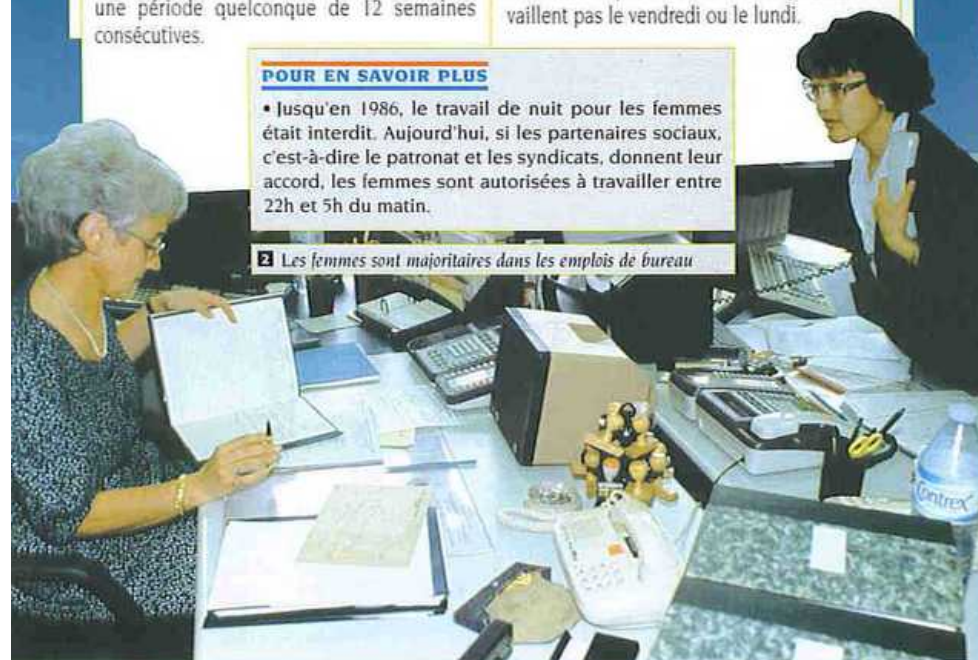
Elles sont fixées à :

- 10 heures par jour ;
- 48 heures par semaine ;
- 44 heures par semaine en moyenne sur une période quelconque de 12 semaines consécutives.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Jusqu'en 1986, le travail de nuit pour les femmes était interdit. Aujourd'hui, si les partenaires sociaux, c'est-à-dire le patronat et les syndicats, donnent leur accord, les femmes sont autorisées à travailler entre 22h et 5h du matin.

2 Les femmes sont majoritaires dans les emplois de bureau



PROVERBES ET DICTONS

- C'est en forgeant qu'on devient forgeron.
- Il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même.

La durée du travail ne peut atteindre 6 heures consécutives sans une pause d'au moins 20 minutes.

Cependant certaines catégories professionnelles travaillent plus de 50 heures, comme les professions libérales, les cadres, les commerçants, les chefs d'entreprises et les agriculteurs.

Les congés

En 1936, date des premiers congés payés, les salariés avaient 2 semaines de vacances ; aujourd'hui, ils bénéficient de 5 semaines de congés payés et de 10 jours fériés ouvrables. Quand un jour férié tombe un jeudi ou un mardi, les employés ont parfois la possibilité de faire « le pont », c'est-à-dire qu'ils ne travaillent pas le vendredi ou le lundi.

Les contrats de travail

Tout salarié travaillant dans le secteur privé doit avoir un contrat de travail qui précise ses conditions de travail et son salaire. Les entreprises ont la possibilité d'embaucher un employé pour une durée limitée, par exemple en remplacement d'un employé malade. Dans ce cas l'entreprise signe un contrat à durée déterminée (CDD). Si l'entreprise embauche parce qu'elle a un surcroît de travail, elle signera un contrat à durée illimitée (CDI). Elle ne pourra alors licencier l'employé qu'en lui versant des indemnités de licenciement.

EMPLOI/DEMANDES

- JH. Etudiant, ch. place pizzaiollo temps partiel. Réf. 110-1
- H. 50 ans. Permis VL. 22 ans expérience vente quincaillerie étude tte. prop. Réf. 110-2
- JF. Etud. BTS action commerciale. Bonne prés. ch. stage commercial PME service ou association. Réf. 110-3
- F 32 ans. Sérieuse. Expérience entretien de surface. ch. place stable. Réf. 110-4
- JF. 25 ans. Secrétaire bilingue ch. poste assistante direct. Réf. 110-5

Les salaires

En 1950, un salaire minimum a été institué. Aujourd'hui, le SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) est réévalué chaque année en fonction de l'augmentation du coût de la vie et de l'augmentation des salaires ouvriers. Au 1^{er} juillet 2004 le SMIC est à 1 286,09 € brut pour 169 h avant les prélèvements (environ 20 %). La somme que reçoit le salarié après prélèvement est le salaire net. Environ 2,5 millions de personnes sont payées au SMIC.

Le salaire moyen des salariés est d'environ 2 300 € brut par mois.

PROVERBES ET DICTONS

- Toute peine mérite salaire.

COMMENT DIRE ?

- Le mot salaire vient du latin « sal » qui signifie « sel ». En effet, on payait autrefois les soldats en leur donnant une ration de sel !
- Aujourd'hui, les militaires touchent une solde. Les médecins, les avocats, les notaires perçoivent des honoraires. Les fonctionnaires, des traitements, mais tous perçoivent une rémunération pour un travail ou un service rendu. Les artistes touchent un cachet alors que les écrivains et... les auteurs de manuels scolaires reçoivent des droits d'auteurs !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Après 24 mois de travail, tout salarié peut bénéficier d'un CIF (congé individuel de formation) pour une durée maximum d'un an. Il touchera au moins 80 % de son salaire et retrouvera un poste dans son entreprise.

- Avant d'embaucher quelqu'un, certains employeurs font appel à un graphologue qui analyse le caractère et les aptitudes du candidat en étudiant son écriture manuscrite. Ces employeurs prennent ces analyses en compte pour sélectionner les candidats.

Les différentes catégories socio-professionnelles

Les employés, cadres, techniciens représentent la catégorie socio-professionnelle la plus importante soit 30 % de la population active. Ce sont les professions liées aux services privés et publics (par exemple vendeur, facteur ou aide-soignant) qui se sont le plus développées : 68 % des actifs.

Les cadres sont au nombre de 2,8 millions, dont un tiers de femmes, par contre, elles sont moins nombreuses chez les cadres supérieurs. Le nombre des commerçants et artisans a diminué en raison de l'augmentation du nombre des grandes surfaces.

Quant aux agriculteurs, ils ne représentent plus que 3,2 % de la population active.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 1,5 million de personnes travailleraient « au noir » - c'est-à-dire sans être déclarées et sans payer de taxes ou d'impôts - dans les travaux publics, le commerce, l'hôtellerie et la restauration.

Les emplois de la fonction publique

La France compte environ 4 700 000 fonctionnaires. Autrement dit, près d'un Français sur quatre dépend de l'État, d'une mairie, d'un département, d'une région ou d'un hôpital.

Les fonctionnaires sont recrutés par concours et bénéficient de la sécurité de l'emploi. Le ministère de l'Éducation nationale est celui qui emploie le plus de fonctionnaires, suivi par la fonction publique hospitalière.



4 Enseignement public



3 Techniciens



5 Fonction publique hospitalière

LE CHÔMAGE

Tous les Français se sentent concernés par le chômage. Chaque famille a, ou a eu, un parent qui a vécu une période de chômage. Cependant, depuis les années 70, le nombre de demandeurs d'emploi n'a cessé de croître malgré les diverses mesures prises par les gouvernements successifs. Les politiques économiques des gouvernements de droite comme de gauche ont toutes échoué.

En juin 2004 on compte 2 400 000 demandeurs d'emploi soit 9,3 % de la population active.

Les jeunes, les femmes et les plus de 50 ans sont les plus touchés par le chômage. L'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) est chargée d'aider les chômeurs à trouver un nouvel emploi ou un stage de formation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le Nord et le Sud de la France sont les régions les plus touchées par le chômage.
- Les départements d'outre-mer ont deux fois plus de chômeurs que la métropole.

Les jeunes

Un jeune de moins de 25 ans sur quatre est au chômage. Beaucoup trop de jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni véritable formation professionnelle.

Les entreprises recherchent souvent du personnel ayant déjà une expérience professionnelle. Les mesures sociales prises pour faciliter l'insertion des jeunes devraient faciliter une première embauche. De nombreux stages rémunérés sont proposés mais débouchent le plus souvent sur des emplois précaires et plus rarement sur un emploi stable.

Cependant, depuis 1998 le nombre de jeunes au chômage a diminué.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les valeurs attachées au travail ont changé pour les jeunes générations

- Pour les garçons, réussir sa vie personnelle est plus important que réussir sa vie professionnelle ; mais pour les jeunes filles, c'est le contraire.

Les femmes

Depuis 1968 le nombre de femmes dans la population active a beaucoup augmenté. Les femmes au foyer sont peu nombreuses : environ 3 millions. Elles travaillent surtout dans le secteur tertiaire où elles sont souvent mal rémunérées.

Elles contribuent largement au budget du ménage en apportant 49 % du revenu familial. Cependant elles se heurtent encore à un certain nombre d'inégalités dans leur vie professionnelle.

Elles sont moins bien payées que les hommes, même si l'écart tend à diminuer.

Elles sont souvent orientées vers des professions "féminines". Les femmes ont encore des difficultés à exercer toutes les professions. Elles ne sont que 18 % à entrer dans les écoles d'ingénieurs. Sur 100 PDG (Président Directeur Général) un seul est une femme. Quand au monde politique, elles en sont très éloignées puisque le nombre de femmes à l'Assemblée Nationale est encore un des plus bas d'Europe.

Pour remédier à cela, une loi sur la « parité » votée en 1999 prévoit le même nombre de femmes que d'hommes dans les listes proposées au vote des Français.

Le travail à temps partiel est plutôt réservé aux femmes (28 % de femmes contre 4,6 % d'hommes) alors qu'elles ne le désirent pas toujours. N'oublions pas qu'un million de femmes vivent seules avec un enfant.

Les stages de formation sont proposés en priorité aux hommes, dans 60 % des cas.

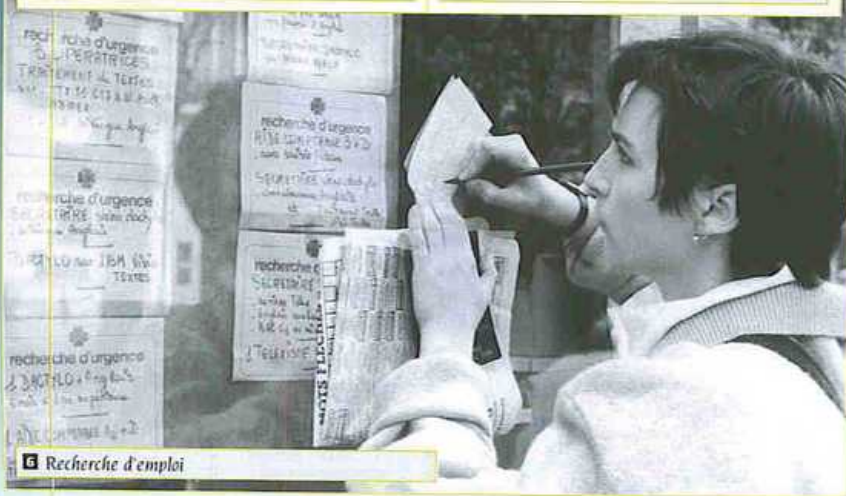
Les femmes sont donc, pour toutes ces raisons, les principales victimes du chômage.

Les plus de 50 ans

Le nombre de chômeurs âgés de plus de 50 ans augmente régulièrement car les entreprises préfèrent des employés plus jeunes, mieux formés aux nouvelles technologies et qui, du fait de leur jeune âge, leur coûtent moins cher. A partir de 55 ans, certains d'entre eux peuvent bénéficier de la pré-retraite.



Une antenne de l'ANPE



Recherche d'emploi

ASSURANCE ET SOLIDARITÉ

Les indemnités de chômage

L'indemnisation du chômage se fait actuellement selon deux systèmes :

- un régime d'assurance chômage financé par des cotisations prélevées sur les salaires
- un régime de solidarité financé par l'Etat.

La durée de l'indemnisation varie selon l'âge de la personne et le temps pendant lequel elle a travaillé.

Le montant de l'indemnisation est déterminé en fonction du salaire perçu au moment de la perte d'emploi.

POUR EN SAVOIR PLUS

La fonction publique reste la meilleure assurance contre le chômage

La crainte du chômage rend la fonction publique très attractive (v. p. 97).

- L'État, les collectivités territoriales ou les hôpitaux publics emploient environ 5 millions de fonctionnaires.
- Chaque année, la fonction publique recrute 50 000 nouveaux fonctionnaires par concours externe.
- Ces recrutements nécessitent l'organisation de 400 concours auxquels se présentent plus de 2 millions de candidats.

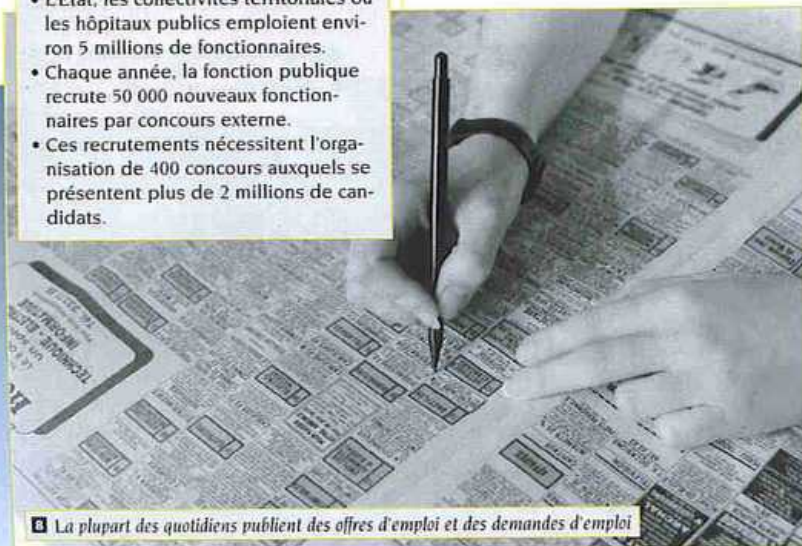
Le revenu minimum d'insertion

Devant l'incapacité de notre société à résoudre durablement les problèmes de pauvreté engendrés par le chômage, le gouvernement a institué en décembre 1988 le revenu minimum d'insertion (RMI). Il s'agit d'une allocation variant selon le nombre de personnes au foyer et le montant des ressources de ce foyer, soit en 2004 :

Nombre d'enfants	Seul	En couple
0	417,88 €	626,82 €
1	752,18 €	877,54 €
Par enfant supplémentaire	+ 167,15 €	+ 167,15 €
Personnes suivantes	+ 167,15 €	+ 167,15 €

Peut bénéficier du RMI toute personne résidant en France, qui a des ressources inférieures au RMI et qui s'engage à participer à des actions d'insertion.

Plus de 900 000 foyers touchent le RMI, soit environ 1,8 million « de Rmistes » (on prononce èrémiste).



8 La plupart des quotidiens publient des offres d'emploi et des demandes d'emploi

Contrôle/Acquisition

VRAI OU FAUX ?

1. La majorité des Français n'ont pas d'activités salariées.
2. Depuis la création des congés payés, le nombre de semaines de vacances a plus que doublé.
3. Le SMIC est le salaire minimum perçu par les fonctionnaires.
4. Les fonctionnaires ne peuvent pas être licenciés pour raison économique.
5. Les chômeurs travaillent à l'ANPE en attendant un emploi.
6. Le montant du RMI dépend du nombre de personnes vivant au foyer.
7. En Martinique et en Guadeloupe le chômage est plus élevé qu'en métropole.
8. Une loi oblige les employeurs à embaucher autant de femmes que d'hommes.
9. La majorité des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage.
10. Pour être fonctionnaire, il faut avoir des relations dans la fonction publique.

A VOTRE AVIS

1. Comparez les conditions de travail dans votre pays et en France. (Durée du temps de travail, congés, salaires ...)
2. Retrouvez le sens des sigles suivants : SMIC, ANPE, RMI.
3. Pourquoi le salaire net est-il plus bas que le salaire brut ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Un employeur ne peut pas refuser d'embaucher une femme enceinte.
- Une employée n'est pas obligée d'informer son employeur qu'elle attend un bébé.

CONTRIBUTORS

10. Faux.
11. Vrai - 2. Vrai - 3. Faux - 4. Vrai - 5. Faux - 6. Vrai - 7. Vrai - 8. Faux - 9. Faux
12. 2. SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance ; ANPE : Agence nationale pour l'emploi ; RMI : Revenu minimum d'insertion. - 3. Les charges sociales payées par l'employeur et par le salarié ont été déduites du salaire brut.



9 Dialogue entre un conseiller de l'ANPE et un demandeur d'emploi

Informations pratiques

Téléphone

• De nombreuses cabines téléphoniques sont à votre disposition dans les villes et dans chaque village. Elles fonctionnent le plus souvent avec une carte téléphonique, une télécarte ou avec une carte de crédit.

• Les numéros de téléphone ont 10 chiffres.

• De 01 à 05, les deux premiers chiffres indiquent la région où habite votre correspondant :

01 : Ile-de France,

02 : Nord-Ouest,

03 : Nord-Est,

04 : Sud-Est,

05 : Sud-Ouest.

• Les numéros des téléphones mobiles commencent par 06.

• Les numéros verts, qui peuvent être appelés gratuitement, commencent par 0800.

• Vous êtes en France et vous voulez appeler un numéro à l'étranger : composez le 00 suivi de l'indicatif du pays, puis de l'indicatif de la ville ou de la zone, selon le pays.

• Vous êtes à l'étranger et vous voulez appeler un numéro en France : sachez que l'indicatif de la France est le 33 suivi du numéro de la région, mais sans le 0.

Des numéros gratuits en cas d'urgence

• Le 15 : le SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence) pour tout accident de santé

• Le 18 : les pompiers pour un incendie, une inondation, un accident de la circulation avec des blessés, un chat dans un arbre ou un nid de guêpes... Les pompiers se déplacent gratuitement.

• Le 17 : la police pour toutes les urgences ; elle se met en relation avec le service compétent.

Police ou gendarmerie

Si vous êtes victime d'un vol ou d'une agression :

- en ville, adressez-vous au commissariat de police,
- à la campagne, adressez-vous à la gendarmerie.

Horaires

• Les grandes surfaces (hypermarchés et supermarchés) sont en règle générale ouverts de 9 heures à 20 heures du lundi au samedi.

• Les magasins d'alimentations de quartier ont des horaires plus souples et souvent sont ouverts le dimanche matin.

• Les boulangeries sont souvent fermées le lundi.

• Au mois d'août, il faut savoir que de nombreux

magasins sont fermés en raison des congés annuels.

• Les banques ouvrent le plus souvent de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Quelques rares agences sont ouvertes le samedi.

• Les distributeurs de billets, très nombreux, sont accessibles 24 heures sur 24. Peu de machines effectuent le change des devises étrangères et il est conseillé de s'adresser aux banques.

Informations touristiques

• Pour avoir des informations sur la ville ou la région où vous séjournez, vous pouvez vous adresser :

- à La Maison du tourisme,
- à l'Office du tourisme,
- au Syndicat d'initiative.

Hébergement

Le touriste a plusieurs possibilités d'hébergement selon le lieu et la durée de son séjour.

• Les hôtels offrent le plus de souplesse.

• Les chambres d'hôtes sont plutôt situées à la campagne et permettent un contact direct avec les habitants. On peut y rester une nuit ou plus.

Renseignements téléphoniques

Une personne, résidant en France, vous a communiqué son nom et son adresse, mais elle a oublié de vous donner son numéro d'appel.

Composez le 12. Un opérateur vous donnera l'information qui vous manque (attention, ce service n'est pas gratuit).

• Les gîtes ruraux sont des logements que l'on peut louer pour une ou plusieurs semaines, voire pour un week-end. Ils offrent un confort minimum (salle de bains, chauffage, eau chaude) et sont situés en zone rurale.

• Les gîtes d'étape sont à la disposition des randonneurs qui

souhaitent passer une nuit avant de repartir en balade. Ils sont peu chers mais offrent un confort très inégal.

• Les auberges de jeunesse sont à la disposition de tous, jeunes ou moins jeunes, à condition d'avoir une carte de membre de la FUAJ

(Fédération Unie des Auberges de Jeunesse).

• Les refuges permettent aux randonneurs de faire une étape en montagne. Ils ne sont accessibles qu'à pied et offrent un confort généralement rudimentaire.



QUELQUES SIGLES

Transport, routes et chemins

- SNCF : Société Nationale de Chemins de Fer Français
- TGV : Train à Grande Vitesse
- TER : Train Express Régional
- RER : Réseau Express Régional
- RATP : Régie Autonome des Transports Parisiens
- M⁹ : Métropolitain
- PV : Procès Verbal (une amende)

- N 7 : Route nationale numéro 7 (signalée par une borne rouge)
- D 205 : Route départementale numéro 205 (signalée par une borne jaune)
- GR : Chemin de grande randonnée (signalés par un trait rouge et blanc)

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

• La France : présentation générale (pages 4 à 11)

p. 4 : © CDT Haute-Garonne. — p. 7 : illustration Michel Cambon. — p. 10 : © C et G. Michelson. — p. 11 : © C et G. Michelson.

• Le calendrier (pages 12 à 19)

1 à 4 : © Musée de la Poste - Paris. — 5 : © Archives Départementales du Tarn. — 6 et 9 : © X. Casanova. — 7 : © Lenôtre - Ph. C. Tortu. — 8 : © J. Cohen. — 10 : © Comité Régional du Tourisme / Bretagne Nouvelle Vague. — 11 et 12 : © J. Cohen. — 13 : © Lenôtre. — 14 : © Truffaut / Burke Communication. — 15 : © Présidence de la République - Service Photographique Diffuseur : la Documentation Française. — 16 : © Archives Municipales de Carmaux. — 17 : © OREP

• La famille (pages 20 à 27)

1 : © C. de Darassus. — 2 : © Lenôtre. — 3 : © La Documentation Française - Ph. Jean-François Marin / Editing. — 4 : © La Documentation Française - Ph. P. Kohn. — 5 : © La Documentation Française - Ph. P. Dewarez. — 6 : © La Documentation Française - Ph. Jean-François Marin / Editing. — 7 : © La Documentation Française - Ph. Jean-François Marin / Editing. — 8 : © Lenôtre

• La table (pages 28 à 39)

1 : © Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. — 2 : © EPI - Espace Pain Information. — 3 : © Ecole Nationale Supérieure de la Pâtisserie / TNT. — 4 : © Casino. — 5 : © Accor Corporate Services. — 6 et 7 : © La Ferme St Simon - ph. F. Vandenhende. — 8, 9 et 10 : © Valette. — 11 et 12 : © CIVCP - ph. Azemia. — 13 et 14 : © Comité Régional du Tourisme / Bretagne Nouvelle Vague. — 15 et 16 : © Agence du Développement Touristique du Bas-Rhin - ph. L. Holder. — 17 : © Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. — 18 et 19 : © Les Vignes du Bois-Dieu - Ph. M. Dugelay. — 20 : © EPI - Espace Pain Information. — 21 et 22 : © Casino

• La santé (pages 40 à 47)

1 : © La Documentation Française - Ph. A. Wolf. — 2 : © La Documentation Française - Ph. JP. Bajard / Editing. — 3 : © La Documentation Française - Ph. P. Graffion. — 4 : © CNDP - Ph. J. Suquet. — 5 : © La Documentation Française - Ph. JP. Bajard / Editing. — 6 : © X. Casanova. — 7 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 8 : © X. Casanova

• Les loisirs (pages 48 à 57)

1 : © J. Cohen. — 2 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. G. Crossay. — 3 : © L. Allouche. — 4 : © Gîtes de France (3 ph.). — 5 : © Go Sport. — 6 : © L. Allouche. — 7 et 8 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 9 : © La Documentation Française - Ph. F.X. Emery. — 10 : © Tour de France - Ph. Bruno Bade. — 11 : © Fnac. — 12 : © L'Équipe. — 13 : © Le Monde. — 14 : © Le Figaro. — 15 : © Le Nouvel Observateur. — 16 : © Match. — 17 : © RTL. — 18 : © Télérama. — 19 et 20 : © Festival International du Film. — 21 et 22 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. G. Crossay. — 23 : © Web Bar / J. Cohen

• L'argent (pages 58 à 63)

1 à 3 : © Monnaie de Paris - Musée de la Monnaie. — 4 : © Banque de France (5 ph.). — 5 : © Banque de France (4 ph.). — 6 : © Casino. — 7 : © PMU. — 8 et 9 : © Française des Jeux

• Se loger (pages 64 à 69)

1, 3 et 4 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. G. Crossay. — 2 : © Gîtes de France. — 5 et 6 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. B. Suard. — 7 : © Camif, cat. Mobilier 99, p. 141. — 8 : © Camif, cat. Été 99, p. 699. — 9 : © Camif, cat. Mobilier 99, p. 62. — 10 : © Camif, cat. Hiver 99/2000 p. 727. — 11 et 12 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. G. Crossay. — 13 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. B. Suard

• Se déplacer (pages 70 à 77)

1 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. G. Crossay. — 2, 3 et 5 : © RATP - Ph. B. Marguerite (4 ph.). — 4 : © RATP - Ph. D. Dupuy. — 6 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. G. Crossay. — p. 65 : © Le Parisien. — 7 à 9 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. B. Suard. — 10 et 11 : © Air France - Ph. P. Delafosse. — 12 : © Ministère de l'Équipement, service de l'Information et de la Communication - Ph. L. Boissier. — 13 : © Peugeot motocycles (2 ph.). — 14 : © RATP - Ph. J.F. Mauboussin. — 15 et 16 : © RATP - Ph. B. Marguerite

• Jusqu'au bac (pages 78 à 87)

1 : © Musée National de l'Éducation - INRP Rouen. — 2, 3, 4 et 6 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 5 : © J. Cohen. — 7, 8, 9 et 11 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 10 : © Quo Vadis. — 12 et 13 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 14 et 15 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 16 à 20 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont

• Après le bac (pages 88 à 93)

1 à 9 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 7 : © X. Casanova. — 10 : © CNOUS. — 11 et 12 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont

• Au travail (pages 94 à 101)

1 : © EPI - Espace Pain Information. — 2 : © La Documentation Française - Ph. P. Dewarez. — 3 et 4 : © CNDP - Ph. J.M. Beaumont. — 5 : © La Documentation Française - Ph. J.F. Joly / Editing. — 6 : © La Documentation Française - Ph. P. Kohn. — 7 : © ANPE - Ph. T. Foulon. — 8 : © La Documentation Française - Ph. P. Kohn. — 9 : © ANPE - Ph. T. Foulon

• Informations pratiques (pages 101 et 103)

p. 103 : © Quo Vadis



Roselyne ROESCH et Rosalba

LA FRANCE *au quotidien*

Cet ouvrage de civilisation, original tant par son contenu et la richesse de ses illustrations que par la modernité de sa conception pédagogique, propose une importante documentation regroupée en douze thèmes qui présentent et illustrent de manière simple et concrète le cadre et les comportements usuels de la vie de tous les jours dans la société française d'aujourd'hui : *présentation générale de la France, le calendrier, la famille, la table, la santé, les loisirs, l'argent, se loger, se déplacer, jusqu'au bac, après le bac, au travail.*

Conçu pour les étudiants de français langue étrangère de niveau B1 à B2 du Cadre européen commun de référence, les adultes en formation ou les collégiens, *LA FRANCE au quotidien* permet une approche concrète de la vie quotidienne en France, donne des repères et apporte un nombre important d'informations pratiques. Ces dossiers thématiques pourront facilement trouver leur place dans de multiples situations pédagogiques, en complément d'une méthode d'apprentissage de la langue ou d'un manuel de grammaire. Deux CD audio livrés séparément proposent des illustrations sonores et des quiz faisant écho aux thèmes abordés dans le livre.

Pour apprendre à connaître ou à découvrir la France d'aujourd'hui, retrouvez dans la même collection *LA FRANCE des régions* et *LA FRANCE des institutions*.

Roselyne Roesch et Rosalba Rolle-Harold, auteurs de nombreux ouvrages en Français langue étrangère sont professeurs certifiés de lettres et enseignent la langue et la civilisation française au Centre universitaire d'études françaises de l'université Stendhal-Grenoble 3.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE

BP 47 - 38040 GRENOBLE CEDEX 9

www.pug.fr



ISBN 2-7061-1239-5

Code Sofedis-Sodis S 307 573